

# CENTRE RÉGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'AFRIQUE CENTRALE

Renforcer les capacités  
macroéconomiques en Afrique centrale



**AFRITAC**  
Centre

---

# RAPPORT ANNUEL 2022

---



AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Union Européenne



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



Banque européenne d'investissement

La banque de l'UE



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation



coopération allemande

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAER  
State Secretariat for Economic Affairs SECO

**CENTRE RÉGIONAL  
D'ASSISTANCE TECHNIQUE  
POUR L'AFRIQUE CENTRALE**



---

**RAPPORT  
ANNUEL  
2022**

---



# LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION D'AFRITAC CENTRE



Son Excellence

**M. Engrácio do Sacramento Soares da Graça**

*Ministre de la Planification, des Finances et  
de l'Economie Bleue de la République  
Démocratique de Sao Tomé-et-Principe*

*Président en exercice du Comité  
d'Orientation d'AFRITAC Centre.*

Tout d'abord, au nom des plus hautes autorités de mon pays, à commencer par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Carlos Vila Nova, et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Jorge Bom Jesus, je voudrais remercier l'ensemble des pays membres et des partenaires au développement pour leur engagement constant pour mener ensemble les réformes économiques et financières nécessaires au développement de nos pays membres.

Je tiens à remercier le Directeur d'AFRITAC Centre, M. Philippe Egoume et toute son équipe, pour n'avoir ménagé aucun effort pour mener les activités du Centre tout au long de l'année fiscale 2022 et lors de la préparation minutieuse du programme de travail 2023. En effet, le

Centre a exécuté en grande partie son programme de travail en mode hybride à cause des restrictions encore présentes dans de nombreux pays du Monde. Je profite également de cette occasion pour saluer les représentants des institutions sous-régionales et les partenaires techniques et financiers qui, avec les Etats membres, contribuent énormément au financement du Centre.

Les exercices 2020 et 2021 ont été fortement impactés par la pandémie de Covid-19. Pendant cette période particulièrement difficile, AFRITAC Centre s'est bien adapté et a continué à mener toutes ses activités à distance, ce qui a permis aux pays membres de continuer à bénéficier du soutien du Centre en matière de développement des capacités dans tous ses domaines d'intervention, malgré les défis de connectivité et la charge inhérente au travail à distance. L'exercice 2022 a marqué la reprise progressive des activités en présentiel pour nos pays membres. Je tiens à saluer les efforts d'AFRITAC Centre et de tous les pays membres pour s'adapter à la pandémie.

Je tiens également à souligner les efforts d'AFRITAC Centre pour prendre en compte les nouvelles questions émergentes, telles que le changement climatique, l'intégration du genre dans les politiques macroéconomiques et la numérisation des services publics pour accroître l'efficacité et améliorer la gouvernance. Je note la décision du FMI d'adopter une nouvelle stratégie de soutien aux pays fragiles, qui comporte un important volet de développement des capacités. A cet égard, je suis heureux de constater qu'un nouveau conseiller résident en administration douanière a été mis à la disposition du Centre, augmentant ainsi la capacité d'AFRITAC Centre à soutenir ses pays

membres dans ce domaine, et l'arrivée attendue d'un conseiller résident en modélisation macroéconomique contribuera certainement à renforcer la capacité de nos administrations en charge des analyses et études.

Comme le reste de la communauté internationale, la reprise économique postpandémique dans les pays membres d'AFRITAC Centre est timide car les défis créés par la pandémie persistent. Malheureusement, le conflit en Ukraine, qui affecte l'économie mondiale et le commerce international, est un nouveau défi majeur qui s'ajoute à ces difficultés et les exacerbe. En effet, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires crée des pressions inflationnistes qui mettent à mal les récents progrès réalisés dans nos pays en termes de réduction de la pauvreté, d'amélioration du pouvoir d'achat et de paix sociale. Face à tous ces défis, nous nous efforçons d'accroître la résilience et la capacité d'adaptation de nos économies. Le soutien d'AFRITAC Centre au développement des capacités est une composante importante de ces efforts. Dans un contexte de faible croissance et de difficultés financières importantes, l'assistance technique doit nous permettre de mettre en œuvre des réformes économiques et financières non seulement urgentes, mais aussi spécifiques à l'environnement actuel. Nous savons que nous pouvons compter sur AFRITAC Centre à cet égard.

Le présent rapport revêt deux objectifs, à savoir 1) présenter la mise en œuvre du programme de l'exercice 2022 qui a couvert la période allant du 1er mai 2021 au 30 avril 2022 et 2) valider le programme de travail de l'exercice 2023 qui a débuté le 1er mai 2022 et se terminera le 30 avril 2023.

Je note avec satisfaction que les ressources économisées au cours des exercices 2020 et 2021 en raison de la pandémie de Covid-19 seront désormais utilisées pour prolonger la Phase 3 d'AFRITAC Centre d'une année supplémentaire, jusqu'à la fin de l'exercice 2023. Je suis heureux que cette Phase ait été soumise à une évaluation par des auditeurs externes, ce qui permettra certainement à AFRITAC Centre de continuer à améliorer son soutien à ses pays membres.

Dans le contexte d'incertitude que nous connaissons, nous avons absolument besoin de l'appui technique d'AFRITAC Centre dans ses domaines d'intervention. AFRITAC Centre est notre institution car son programme de travail est développé en réponse aux besoins de renforcement des capacités macroéconomiques et financières des pays membres.

Au moment où Sao Tomé-et-Principe termine son mandat à la présidence du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre, je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour remercier mes collègues ministres, les partenaires au développement et l'ensemble de l'équipe d'AFRITAC Centre pour les résultats atteints.

# AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR D'AFRITAC CENTRE



**M. Philippe EGOUME**

*Directeur d'AFRITAC Centre*

Avant toute chose, je tiens à remercier les plus hautes autorités de la République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe et tout particulièrement S.E. Monsieur Engrácio do Sacramento Soares da Graça, Ministre de la Planification, des Finances et de l'Economie Bleue, qui assure la présidence du comité d'orientation de l'AFRITAC Centre pour son implication et sa disponibilité ainsi que celle de ses équipes tout au long de cette année fiscale.

En effet, durant l'exercice fiscal 2022, le Centre a maintenu un haut niveau d'exécution de ses activités en raison de l'accroissement de la demande de renforcement des capacités par les pays membres et de la nécessité de soutien des programmes économiques engagés par certains d'entre eux avec le FMI. Ainsi, le Centre a consacré 340 personnes semaines au renforcement des capacités des administrations des pays membres, soit près de 69% de ses ressources programmées avec un taux global d'exécution de 75% des activités prévues.

Au cours du second semestre, le Centre a progressivement repris ses activités sur le terrain malgré le contexte mondial difficile marqué par les nouvelles vagues de contamination au COVID-19, le faible accès à la vaccination, les restrictions de déplacement et l'impact de la guerre en Ukraine.

Les objectifs principaux de ce rapport sont de vous présenter l'ensemble des réalisations d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2022 et de vous exposer les objectifs et les priorités du programme de travail pour l'année fiscale 2023, dernière année de la Phase 3 du cycle de financement du Centre.

En effet, l'année fiscale 2022 s'est achevée avec de nombreuses réalisations remarquables dans l'ensemble des domaines couverts par le Centre. Au titre de ces réussites, on peut citer entre autres : le renforcement de la fonction d'évaluation en douane au Burundi, l'expérimentation de la budgétisation sensible au genre au Cameroun, le changement de l'année de base des comptes nationaux au Cameroun, l'amélioration de la couverture et de la qualité des rapports budgétaires et comptables au Gabon, le renforcement de l'élaboration et de la diffusion du Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au Gabon, l'amélioration de la supervision des entités et entreprises publiques au Tchad, la publication d'une nouvelle série de comptes nationaux annuels en République Démocratique du Congo, l'appui à l'élaboration d'un guide régional sur le contrôle interne comptable de l'Etat pour les pays de la CEMAC, l'élaboration et mise en œuvre des normes de Bâle III en matière de liquidité (Liquidity Coverage Ratio) et de financement (Net Stable Funding Ratio) à la COBAC.

Au cours de l'exercice fiscal 2023, le Centre va poursuivre : (1) son appui à ses pays membres, en particulier les plus fragiles d'entre eux, (2) son soutien à l'implémentation des nouvelles problématiques telles que l'appui à la budgétisation sensible au genre au Cameroun, à la digitalisation de l'administration fiscale en République Centrafricaine et à l'adaptation de l'écosystème économique et financier aux changements climatiques.

Avant la fin de mon propos, je voudrais exprimer nos sincères remerciements à nos partenaires qui soutiennent financièrement le Centre, aux pays membres pour leur engagement et à l'ensemble des collègues du Centre pour leur constant dévouement et leurs contributions au renforcement des capacités macroéconomiques en Afrique centrale.

# LISTE D'ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>AFR</b>	Département Afrique du Fonds monétaire international	<b>DMF</b>	Debt management facility – Mécanisme de gestion de la dette
<b>AFRISTAT</b>	Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne	<b>FAD</b>	Fiscal affairs department – Département des finances publiques
<b>AFRITAC Centre (AFC)</b>	Centre régional de développement des capacités pour l'Afrique centrale	<b>FCS</b>	Fragile and Conflict-affected States – Etats fragiles et affectés par les conflits
<b>AFRITAC Ouest (AFW)</b>	Centre régional de développement des capacités pour l'Afrique de l'ouest francophone	<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>AFRITAC Sud (AFS)</b>	Centre régional de développement des capacités pour l'Afrique australe	<b>GIZ</b>	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit - Coopération allemande
<b>ATI</b>	Africa training institute – Institut de formation pour l'Afrique	<b>INSEED</b>	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
<b>BRB</b>	Banque de la République du Burundi	<b>ISTEEBU</b>	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
<b>CCCDI</b>	COVID-19 Crisis Capacity Development Initiative – Initiative du FMI pour le développement des capacités en réponse à la crise sanitaire du COVID-19	<b>MSFP</b>	Manuel des statistiques des finances publiques
<b>CDMAP</b>	Capacity Development Management and Administration Program – Programme de gestion et d'administration du renforcement des capacités	<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CD-PORT</b>	Capacity Development Projects, Outputs and Results Tracking	<b>ONU Femmes</b>	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
<b>CEMAC</b>	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>COVID-19</b>	Coronavirus disease 2019 – Maladie à coronavirus 2019	<b>RCA</b>	République Centrafricaine
<b>COBAC</b>	Commission bancaire de l'Afrique centrale	<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
		<b>SCN</b>	Système de comptabilité nationale
		<b>SETI</b>	Système électronique de taxation d'impôts
		<b>STA</b>	Statistics department - Département des statistiques
		<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée

# TABLE DES MATIÈRES

ii

Le mot du Président du Comité  
d'Orientation d'AFRITAC Centre

iv

Avant-Propos du Directeur  
d'AFRITAC Centre

v

Liste d'acronymes et abréviations

vi

Table des matières

1

## SECTION I

Introduction et Contexte

- 2 **A** Le programme
- 3 **B** L'objectif fondamental et  
Les objectifs stratégiques
- 4 **C** Le contexte régional et le  
contexte macroéconomique

7

## SECTION II

Programme de Travail  
d'AFRITAC Centre

- 8 **A** Réalisations et résultats clés  
de l'année fiscale 2022
- 12 **B** Priorités du Centre pour  
l'année fiscale 2023, dernière  
année de la Phase 3
- 14 **C** Principaux indicateurs  
d'exécution du  
programme de travail
- 15 **D** Indicateurs de la gestion  
axée sur les résultats
- 19 **E** Exécution et programmation  
des ressources du Centre



# 24

## SECTION III

Performance 2022 et  
Programmation 2023

- 25 **A** Burundi
- 28 **B** Cameroun
- 31 **C** République du Congo
- 33 **D** Gabon
- 35 **E** Guinée équatoriale
- 37 **F** République Centrafricaine
- 39 **G** République démocratique  
du Congo
- 42 **H** Sao Tomé-et-Principe
- 44 **I** Tchad
- 46 **J** CEMAC - communauté  
économique et monétaire  
de l'Afrique centrale
- 48 **K** COBAC - commission  
bancaire de l'Afrique centrale

# 49

## ANNEXES

- 50 **Annexe 1.** Personnel
- 52 **Annexe 2.** Etat des  
contributions financières  
au 30 avril 2022
- 53 **Annexe 3.** Etat des  
dépenses au 30 avril 2022

## GRAPHIQUES

- 5 **Graphique 1.** Croissance du PIB (en pourcentage)
- 5 **Graphique 2.** Inflation des prix à la consommation (en pourcentage moyen de la variation annuelle)
- 6 **Graphique 3.** Solde budgétaire global (dons compris ; en pourcentage du PIB)
- 6 **Graphique 4.** Solde extérieur courant (dons compris ; en pourcentage du PIB)
- 6 **Graphique 5.** Dette publique (en pourcentage du PIB)
- 15 **Graphique 6.** Cadres logiques de la Phase 3 par domaine (en nombre)
- 16 **Graphique 7.** Étapes intermédiaires de l'année fiscale 2022 par domaine (en nombre)
- 16 **Graphique 8.** Situation globale des étapes intermédiaires (en nombre et en pourcentage)
- 17 **Graphique 9.** Performance des étapes intermédiaires par domaine (en nombre)
- 17 **Graphique 10.** Résultats escomptés de la Phase 3 par domaine (en nombre)
- 18 **Graphique 11.** Performance globale des résultats escomptés (en nombre et en pourcentage)
- 18 **Graphique 12.** Performance des résultats escomptés par domaine (en nombre)
- 20 **Graphique 13.** Activités par pays (en nombre)
- 20 **Graphique 14.** Activités par domaine (en nombre)
- 21 **Graphique 15.** Ressources par pays (en personnes semaines)
- 21 **Graphique 16.** Ressources par domaine (en personnes semaines)
- 22 **Graphique 17.** Répartition des ressources par pays (en pourcentage)
- 22 **Graphique 18.** Répartition des ressources par domaine (en pourcentage)
- 23 **Graphique 19.** Répartition des ressources selon la fragilité des pays bénéficiaires (en pourcentage)

## ENCADRÉS

- 9 **Encadré 1.** Expérimentation de la budgétisation sensible au genre au Cameroun
- 9 **Encadré 2.** Mise en œuvre de la télédéclaration et du télépaiement des impôts en République Centrafricaine
- 10 **Encadré 3.** Prise en compte des risques climatiques dans les cadres de la supervision et de la réglementation bancaires
- 23 **Encadré 4.** Stratégie du FMI pour les pays fragiles et en conflits

## RÉUSSITES REMARQUABLES

- 27 **Réussite remarquable 1.** Renforcement de la fonction d'évaluation en douane au Burundi
- 30 **Réussite remarquable 2.** Expérimentation de la budgétisation sensible au genre au Cameroun
- 41 **Réussite remarquable 3.** Publication d'une nouvelle série de comptes nationaux annuels en RDC
- 47 **Réussite remarquable 4.** Amélioration de la couverture et de la qualité des rapports budgétaires et comptables.

**SECTION I**

**INTRODUCTION  
ET CONTEXTE**

# A

## LE PROGRAMME

### LE PROGRAMME

Ce rapport présente l'exécution du programme de travail de l'année fiscale 2022 (allant du 1er mai 2021 au 30 avril 2022) et le programme de travail de l'année fiscale 2023 (allant du 1er mai 2022 au 30 avril 2023) du Centre Régional de Développement des Capacités du FMI pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre, ou AFC).

Depuis le début de la pandémie du COVID-19, le Centre a adapté ses modes de mise en œuvre de ses activités de développement des capacités afin de maintenir son appui aux pays et institutions régionales. Les restrictions de déplacement liées à la riposte contre la pandémie avaient empêché les conseillers résidents du Centre d'effectuer des missions sur le terrain afin d'appuyer les pays membres

et les institutions bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs réformes respectives jusqu'au milieu du second semestre. En effet, la majeure partie des missions de développement des capacités au cours de l'année fiscale 2022 ont été exécutées exclusivement à distance. Aussi, le Centre a continué d'apporter son soutien aux pays membres lors des missions du siège.

# L'OBJECTIF FONDAMENTAL ET LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

## L'OBJECTIF FONDAMENTAL

**L'objectif fondamental du programme de travail est de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines des pays et des institutions régionales membres d'AFRITAC**

**Centre** pour les aider à faire face aux défis macroéconomiques et pour les accompagner dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

**Cet objectif s'insère dans le cadre de la stratégie de développement des capacités du département Afrique du FMI.** Le Centre met à profit son expertise dans les questions macroéconomiques et financières ainsi que son envergure régionale pour épauler les États membres dans leurs efforts de renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Le programme de développement des capacités prend également en compte les objectifs d'intégration régionale et d'harmonisation des politiques entre les pays membres et trouve son fondement dans les stratégies de renforcement des capacités développées pour chaque pays en consultation avec le département Afrique du FMI. Le Centre a également intégré la nouvelle stratégie des pays dits fragiles et affectés par des conflits

(fragile and conflict-affected states, FCS). AFRITAC Centre en compte six sur ses neuf pays membres.

## LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Le programme de travail exécuté au cours de la période sous revue se décline en cohérence avec les objectifs stratégiques retenus dans le cadre du troisième cycle de financement d'AFC couvrant la période novembre 2017–avril 2023<sup>1</sup>. Ces objectifs sont les suivants :
- Moderniser les cadres institutionnels et renforcer les principales fonctions des administrations des revenus en vue d'améliorer la mobilisation des recettes douanières et fiscales,
- Améliorer la gestion des finances publiques, y compris le cadre légal, les outils de prévisions macroéconomiques, la préparation et le contrôle de l'exécution du budget, les outils de reporting ainsi que le soutien à la mise en œuvre des directives régionales au niveau des pays,
- Appuyer la réalisation de prévisions budgétaires fiables et régulières, y compris les prévisions de revenus tirés du pétrole et d'autres ressources naturelles en particulier dans les pays en situation de fragilité,
- Renforcer les statistiques macroéconomiques et des finances publiques, contribuer au rattrapage des retards de publication des comptes nationaux, et harmoniser les statistiques régionales,
- Réduire le coût et le risque de la dette publique, développer les marchés financiers locaux et régionaux de la dette intérieure dans le contexte d'une solide gestion de la dette publique et d'un appui aux investissements dans la région<sup>2</sup>,
- Améliorer la régulation et la supervision des institutions financières, notamment en renforçant la convergence des cadres réglementaires qui leur sont applicables conformément aux normes internationales en la matière ainsi qu'aux bonnes pratiques de la supervision basée sur les risques.

<sup>1</sup> Document programme pour le troisième cycle de financement 2017–2023 ; téléchargeable sur notre site web : [www.afritacentre.org](http://www.afritacentre.org)

<sup>2</sup> Le programme en gestion de la dette publique est financé par le mécanisme Debt Management Facility (DMF) du FMI et de la Banque mondiale.

## C

# LE CONTEXTE RÉGIONAL ET LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

## LE CONTEXTE RÉGIONAL

**Pouvoir surmonter les défis du développement économique, y compris par la bonne gestion des ressources naturelles et l'intégration régionale, est prioritaire pour ces pays membres.** À l'exception de la RCA, tous les pays de la CEMAC sont des pays exportateurs de pétrole. Parmi les pays membres, le Burundi et la RDC sont membres du marché commun de l'Afrique orientale et australe. Le Burundi et la RDC sont membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, tandis que la RDC appartient également à la Communauté de développement d'Afrique australe. Pour les six pays membres de la CEMAC, le programme de travail tient compte de l'intégration régionale, ainsi que de la supervision bancaire commune à travers la COBAC. Enfin, plusieurs pays membres ont fait face à des défis sécuritaires importants ce qui oblige le Centre à une constante souplesse et adaptation de son programme d'intervention.

**L'objectif de renforcement des capacités d'AFC vise à aider les pays membres à adopter et mettre en œuvre des politiques économiques qui favorisent une croissance inclusive.** Bien que le revenu par habitant varie

considérablement d'un pays à l'autre, tous sont confrontés à des problèmes majeurs de développement humain. Ainsi, le Gabon et la Guinée équatoriale ont des niveaux de revenu par habitant nettement plus élevés que la moyenne de la région d'Afrique subsaharienne. Le Cameroun, la République du Congo, la RCA, et le Tchad en zone CEMAC ainsi que le Burundi et la RDC sont des pays en situation de fragilité<sup>3</sup>.

## LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Après deux ans de crise liée à la pandémie du COVID-19, l'Afrique subsaharienne semble avoir déjoué le scénario sanitaire catastrophe craint, bien que du fait des capacités de dépistage limitées, il est possible que le nombre de cas de COVID-19 ait été sous-estimé. Alors que les économies d'Afrique subsaharienne peinent à se relever de la récession de 2020-21 induite par la pandémie de coronavirus, la région est maintenant confrontée à de nouveaux défis économiques.

<sup>3</sup> Selon la classification de la Banque mondiale.

**Dans les pays exportateurs de produits de base, la hausse des cours de ces produits peut permettre d'engranger d'importants gains budgétaires exceptionnels, mais uniquement si les pouvoirs publics maîtrisent les dépenses consacrées aux subventions à l'énergie.** L'essentiel de ces gains devrait ensuite être utilisé pour reconstituer les marges de manœuvre disponible, surtout dans les pays dont les finances publiques sont très vulnérables. En effet, de nombreux pays de la région restent fortement tributaires des exportations de produits de base, de sorte que leur production est plus irrégulière et leur croissance économique sujette à des chocs externes. C'est pourquoi il est capital de diversifier davantage leurs économies. À cette fin, les pays membres d'AFC exportateurs de produits de base devraient tirer parti de la hausse des cours de ces produits pour renforcer la stabilité de leurs cadres macroéconomiques, améliorer le climat des affaires et d'investissement et envisager de recourir à des interventions sectorielles ciblées en cas de défaillances du marché.

**La reprise économique dans les pays membres d'AFRITAC Centre a été plus prononcée que prévue au second semestre de 2021, d'où une**

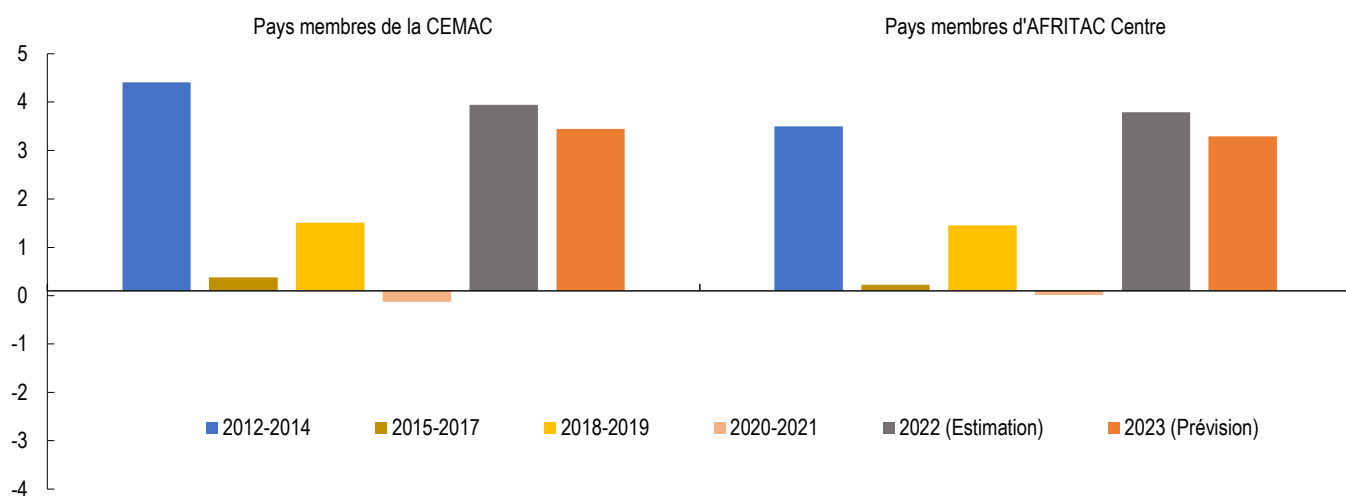
révision en hausse de l'estimation de croissance de l'an dernier, de 2,7 % à 3,8 %. Cette année, en revanche, ce regain de vigueur est hypothéqué car la crise en Ukraine vient se superposer à une pandémie persistante, tandis que l'évolution des coûts d'emprunt et de la demande mondiale est soumise à une incertitude croissante, ce qui complique considérablement la tâche des pouvoirs publics, qui font face à une augmentation des besoins, une aggravation des risques, un niveau toujours élevé de la dette publique et un rétrécissement de leur champ d'action.

**Fort de tous ces facteurs, la reprise économique devrait s'essouffler pour s'établir à 3,3% en 2023 pour les pays membres d'AFRITAC Centre.** Ce rythme de croissance n'est toutefois pas suffisant pour regagner le terrain perdu en raison du double choc et de la marge de manœuvre réduite que cela induit.

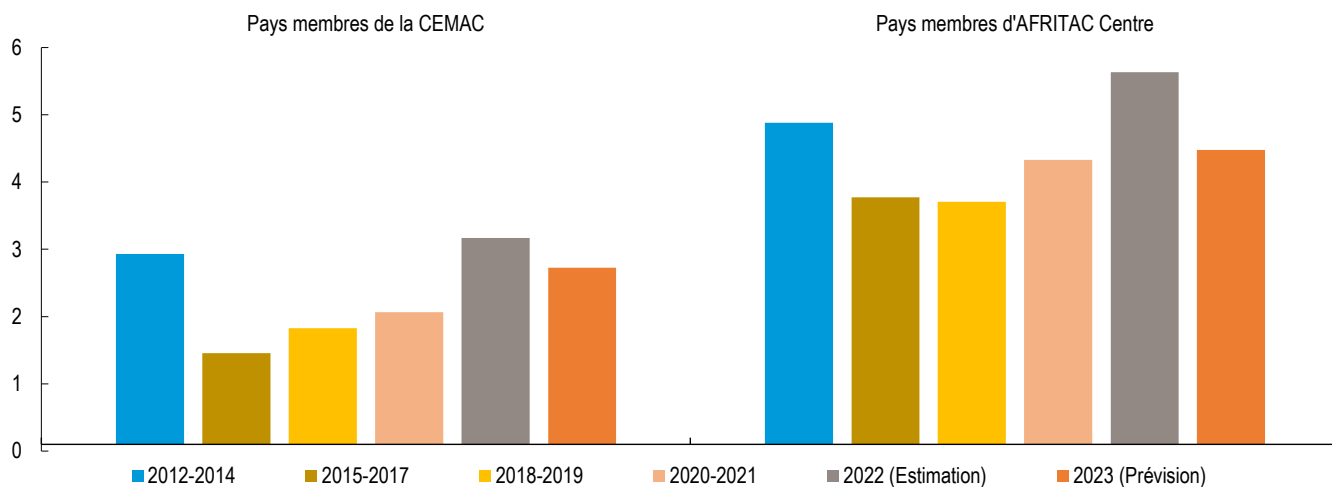
**Une poursuite de la guerre en Ukraine et des restrictions durables aux exportations depuis la Russie pourraient exercer de nouvelles pressions à la hausse sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie.**

Cela pèserait fortement sur les pays importateurs de produits de base de la région, en accentuant l'insécurité alimentaire, en alimentant les tensions sociales et en pénalisant davantage les populations vulnérables. Une exacerbation des tensions géopolitiques entre la Russie et les pays occidentaux pourrait aussi accroître l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et augmenter les coûts d'emprunt, surtout pour les pays ayant une position budgétaire plus précaire.

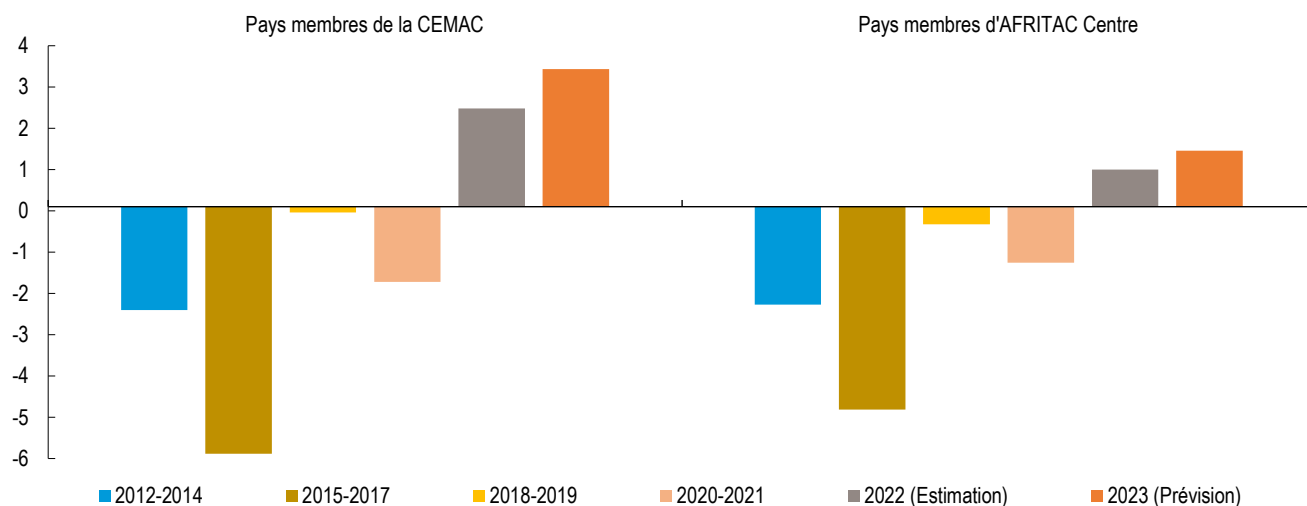
**GRAPHIQUE 1. CROISSANCE DU PIB (en pourcentage)**



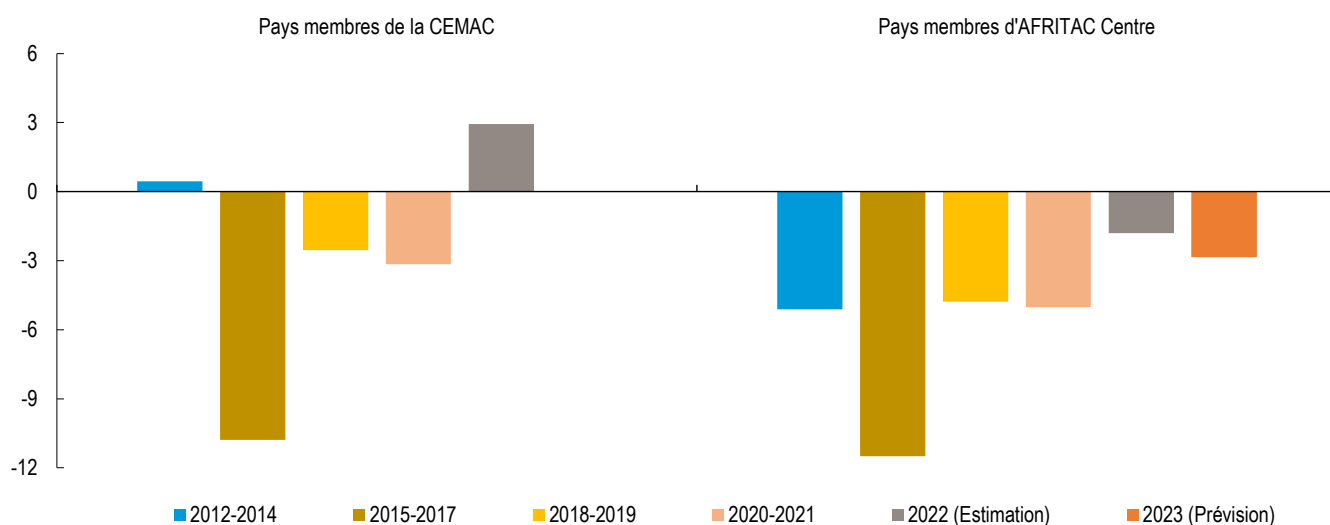
**GRAPHIQUE 2. INFLATION DES PRIX À LA CONSOMMATION (en pourcentage moyen de la variation annuelle)**



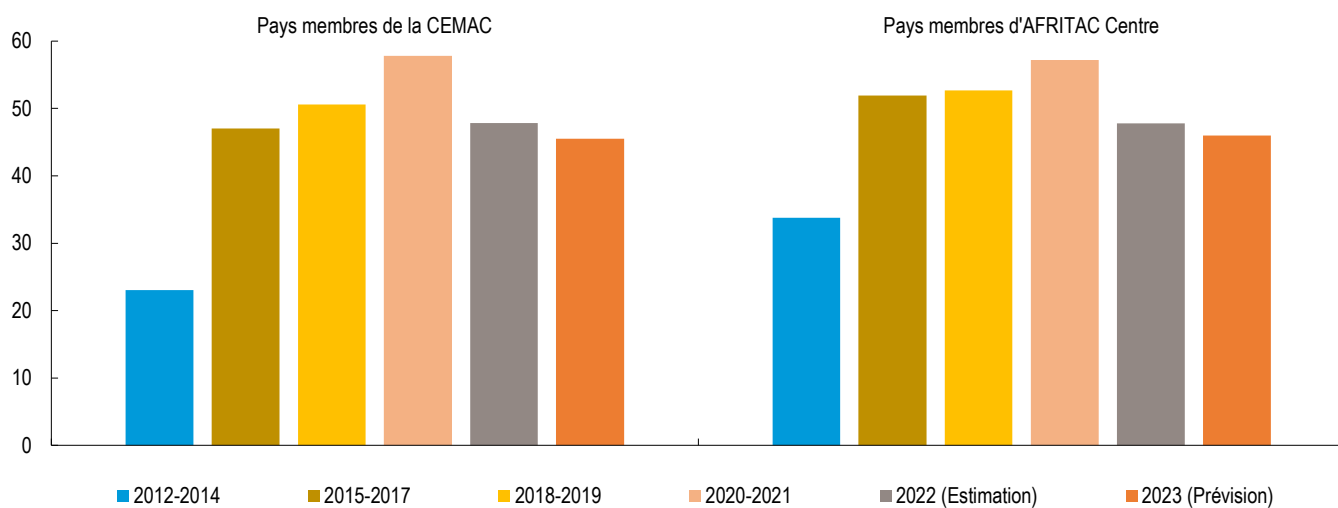
**GRAPHIQUE 3. SOLDE BUDGÉTAIRE GLOBAL (dons compris ; en pourcentage du PIB)**



**GRAPHIQUE 4. SOLDE EXTÉRIEUR COURANT (dons compris ; en pourcentage du PIB)**



**GRAPHIQUE 5. DETTE PUBLIQUE (en pourcentage du PIB)**



Sources : FMI, base de données du département Afrique et des Perspectives économiques régionales, avril 2022.



**SECTION II**

**PROGRAMME DE  
TRAVAIL D'AFRITAC  
CENTRE**

## A

RÉALISATIONS ET  
RÉSULTATS CLÉS DE  
L'ANNÉE FISCALE 2022**Les résultats clés de l'année fiscale 2022 sont présentés pour chaque domaine d'intervention du Centre.**

Pour les illustrer, certains d'entre eux sont développés sous forme de réussites remarquables dans la troisième partie du présent rapport relatif aux réalisations de l'année fiscale 2022 et aux activités programmées pour l'année fiscale 2023.

Au titre de résultats clés de l'année fiscale 2022, on peut citer entre autres :

- Le renforcement de la fonction d'évaluation en douane au Burundi,
- L'expérimentation de la budgétisation sensible au genre au Cameroun,
- La réussite du changement de l'année de base des comptes nationaux au Cameroun,
- L'amélioration de la couverture et de la qualité des rapports budgétaires et comptables au Gabon,
- Le renforcement de l'élaboration et de la diffusion du TOFE au Gabon,
- L'amélioration de la supervision des entités et entreprises publiques au Tchad,
- La publication d'une nouvelle série de comptes nationaux annuels en RDC,
- L'appui à l'élaboration d'un guide régional sur le contrôle interne comptable de l'Etat pour les pays de la CEMAC,
- L'élaboration et mise en œuvre des normes de Bâle III en matière de liquidité (*Liquidity Coverage Ratio*) et de financement (*Net Stable Funding Ratio*) à la COBAC.

**OBJECTIFS TRANSVERSAUX :  
CLIMAT ET ENVIRONNEMENT,  
GENRE ET RÉDUCTION DES  
INÉGALITÉS, DIGITALISATION****Le Centre contribue à la réduction des inégalités, à la bonne préservation de l'environnement, à la lutte contre la pauvreté tout en accordant une attention aux questions de genre.**

Sur ce point, le Centre a soutenu, en complémentarité avec l'ONU Femmes et la GIZ, la préparation d'un guide sur la budgétisation sensible au genre afin de refléter l'identification du genre dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques au Cameroun (encadré 1). Cette activité s'est conclue par la production du premier document budgétaire sensible au genre lors de la préparation du budget 2022. Sur le volet digitalisation, le Centre a mené une activité en RCA sur la mise en place de téléprocédures pour le paiement des taxes et de l'impôt (encadré 2). Sur le plan de la prise en compte de l'effet du changement climatique, le Centre a organisé un séminaire interrégional avec AFRITAC Ouest en supervision et réglementation bancaires sur les approches émergentes pour la prise en compte des risques climatiques (encadré 3).

## ENCADRÉ 1. EXPÉRIMENTATION DE LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE AU CAMEROUN

### **AFRITAC Centre en collaboration avec ONU Femmes et la GIZ soutiennent l'intégration de la budgétisation sensible au genre au Cameroun.**

Après avoir assisté en mars 2021 les autorités camerounaises à identifier les points d'entrée de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dans le processus budgétaire et organisé en avril 2021 un atelier de co-production des outils de la BSG, AFC a appuyé en septembre 2021 l'expérimentation de la BSG au titre de l'élaboration du budget 2022.

Au cours de cette mission, l'architecture globale du Document Budgétaire Sensible au Genre a été arrêtée en priorisant l'établissement des liens essentiels entre le budget et la réduction des inégalités du genre.

Le contenu du document a été enrichi par une analyse de la prise en compte du genre au niveau des budgets ministériels menée de manière approfondie et selon une démarche harmonisée. En outre, l'analyse

budgétaire établie par les administrations pilotes, cantonnée initialement dans l'examen des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) sous un prisme genre explicite, a été approfondie et élargie à l'ensemble des déterminants de la dépense.

La mission a procédé à la revue de la méthodologie de classification et de catégorisation des dépenses selon la sensibilité genre développée par le Ministère de la promotion de la femme et de la famille (MINPROFF), sur la base de meilleures pratiques internationales en privilégiant l'auto-évaluation menée par chaque administration sectorielle qui dispose d'une connaissance fine de sa planification et sa programmation (marquage ex-ante) et des éléments relatifs à l'exécution (marquage ex-post).

L'appui d'AFC a permis aux autorités camerounaises de produire, pour la première fois, comme annexe au projet de loi de finances 2022, un Document Budgétaire Sensible au Genre qui devra, au fil des

années, monter davantage en qualité pour documenter les politiques en matière de réduction des inégalités sur le genre. A ce sujet, AFC a fait des recommandations et indiqué les modalités pratiques de leur mise en œuvre.

A cette occasion, AFC a expérimenté une coordination renforcée avec ONU Femmes et GIZ, ainsi que la Société civile qui ont activement participé aux travaux techniques conduits par la mission ; ont apporté un appui à l'Institut National de la Statistique en vue du développement progressif des statistiques sexo-désagrégées ; ont réalisé des analyses genre sectorielles, et qui ont pris en charge des aspects logistiques pour la tenue des ateliers.

## ENCADRÉ 2. MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉDÉCLARATION ET DU TÉLÉPAIEMENT DES IMPÔTS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

### **AFRITAC Centre appuie l'administration fiscale de la RCA dans son programme de dématérialisation des procédures de paiement des impôts et taxes.**

L'appui avait pour objectifs d'identifier les principales fonctionnalités à développer dans la plateforme de paiement électronique SETI ; de mettre à jour le schéma de fonctionnement du SETI et son plan de mise œuvre ; de développer le schéma

de fonctionnement de l'utilisation de la téléphonie mobile pour la déclaration et le paiement des impôts et d'élaborer une feuille de route pour sa mise en place.

AFC a apporté son expertise technique pour le développement du schéma de fonctionnement et la description des principales fonctionnalités de la plateforme de paiement en ligne et par téléphone mobile.

A l'issue de la mission, les experts ont pu identifier les points critiques à régler pour pouvoir déployer la plateforme de déclaration et de paiement électronique SETI ciblant les grands contribuables, proposer les différentes fonctionnalités, la cartographie du fonctionnement du module télépaiement SETI ainsi que le calendrier mis à jour de sa mise en place.

### ENCADRÉ 3. PRISE EN COMPTE DES RISQUES CLIMATIQUES DANS LES CADRES DE LA SUPERVISION ET DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRES

#### AFRITAC Centre développe les capacités des cadres de la région dans la prise en compte des risques liés au changement climatique dans les cadres de supervision et de réglementation bancaires.

AFC et AFW ont organisé un webinaire visant à sensibiliser les superviseurs bancaires francophones de l'Afrique centrale et de l'ouest (ainsi que les superviseurs des Comores et Madagascar, deux pays francophones d'AFRITAC Sud) aux risques liés au changement climatique et à permettre un partage d'informations fructueux, en

fournissant des exemples d'approches émergentes, y compris sur le travail du *Network for Greening the Financial System* (NGFS).

Deux exemples (de France et du Maroc) ont été fournis sur les approches des superviseurs pour traiter les risques liés au changement climatique dans leurs cadres de supervision et de réglementation prudentiels. Des représentants du *Network for Greening the Financial System* (NGFS) ont présenté une vue d'ensemble du travail effectué et des bonnes pratiques identifiées.

Au total, 89 superviseurs et responsables bancaires ont participé au webinaire (la plupart d'entre eux ayant assisté à plusieurs sessions ou à la totalité du webinaire). Les questions posées à la fin de chacune des présentations ont montré l'intérêt des participants pour le sujet, matérialisé par l'intérêt de devenir membre du NGFS et la demande de renseignements sur la façon de rédiger une feuille de route.

#### COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

Par souci d'efficacité et de coordination, certaines activités programmées ont été réalisées en étroite collaboration avec les services du FMI et d'autres partenaires au développement, voire de façon conjointe avec certains de ces derniers.

A ce titre AFRITAC Centre :

- a pris part aux échanges d'informations dans le domaine de l'administration fiscale et douanière avec la Banque mondiale, l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) sur les projets de digitalisation des impôts et des douanes en République Centrafricaine,
- a collaboré avec le Département des finances publiques du FMI, la Banque mondiale et la Commission de la CEMAC sur l'élaboration des guides régionaux, notamment sur le contrôle

interne comptable, le contrôle interne budgétaire, la déconcentration de l'ordonnancement, la gestion de la trésorerie, et le reporting des dépenses en cas de catastrophes majeures exploitant l'expérience vécue avec la pandémie du COVID-19 pour les pays de la CEMAC,

- a poursuivi sa participation aux travaux des séminaires semestriels sur la conjoncture et les prévisions macroéconomiques avec AFRISTAT et la Commission de la CEMAC,
- a entrepris des discussions avec la Banque mondiale sur les directives régionales et les risques budgétaires,
- a coordonné ses interventions en matière de renforcement de la fonction macrobudgétaire avec la Banque mondiale à Sao Tomé-et-Principe et, avec l'Union Européenne au Tchad,
- a maintenu des échanges fructueux avec l'Union Européenne sur les programmes de réformes

des finances publiques en République Centrafricaine et à Sao Tomé-et-Principe,

- a poursuivi sa collaboration avec l'ONU Femmes et la GIZ qui a permis la production du premier document budgétaire sensible au genre au Cameroun,
- a participé, en complément de son plan de travail, à l'exécution des missions d'assistance technique sur les comptes nationaux, élaboré par STA dans le cadre du Fonds Data for Decisions (D4D) au Burundi, au Cameroun et en République centrafricaine,
- a collaboré avec AFRISTAT et la Banque mondiale dans le domaine de la production des statistiques macroéconomiques sur l'harmonisation de la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux ainsi que le projet de rebasage et de migration au SCN 2008 à l'ISTEEBU du Burundi,

- a également collaboré avec AFRISTAT et la Banque mondiale sur la finalisation des travaux de la nouvelle année de base des comptes nationaux à l'INSEED du Tchad.

## NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU CENTRE

**Le Centre a finalisé l'élaboration de sa nouvelle stratégie de communication au cours du premier semestre de l'année fiscale 2022.** La nouvelle stratégie de communication en cours de révision au Siège du FMI permettra non seulement de mieux communiquer avec nos différentes parties prenantes mais aussi de valoriser les activités du Centre et les efforts de réalisation de nos pays membres.

Toutefois, malgré le contexte difficile lié à la pandémie du COVID-19, le Centre a continué à améliorer sa visibilité. Ainsi, le Centre a poursuivi :

- **La communication à travers son site internet et sa page Facebook.** Le Centre a effectué la mise à jour quotidienne de son site internet et mis à la disposition du public les programmes de travail, les lettres trimestrielles, les rapports semestriels et les rapports annuels. La page Facebook a permis de partager avec les partenaires et l'ensemble des parties prenantes le plus grand nombre d'informations sur les activités du Centre notamment les notes de fin de mission.
- **L'actualisation de son SharePoint (espace de partage sécurisé) et l'utilisation de la plateforme Partners Connect.** Le SharePoint est un site privatif sécurisé du FMI réservé aux

membres du Comité d'orientation. La plateforme Partners Connect permet aux représentants des pays membres et aux partenaires du développement d'avoir accès aux rapports d'activités du Centre ainsi qu'aux rapports financiers.

- **La publication de sa lettre trimestrielle et de son rapport semestriel** qui permet de faire un point régulier sur les activités et les réalisations du Centre et de renseigner sur les activités prévues pour les mois à venir. Elle continuera à être distribuée aux membres du Comité d'orientation via le site web du Centre, l'espace partagé sécurisé (SharePoint) et par courriel. Elle continue d'être publiée sur le site Internet du Centre afin de permettre une diffusion plus large des réalisations et résultats atteints de l'activité de renforcement de capacités du Centre. Pendant l'année fiscale 2023, il est prévu d'améliorer la structure de notre actuel rapport semestriel.

## DÉFIS ET RISQUES LIÉS À L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

**Au cours de l'année fiscale 2022, le Centre a fait face à plusieurs défis qui ont fortement affectés le niveau d'exécution de son programme de travail.** Au titre des difficultés rencontrées, on a observé une faible mobilisation des bénéficiaires de l'assistance technique aux réunions virtuelles ainsi qu'une forte élasticité des missions qui durent souvent au-delà des délais prévus. Le Centre a aussi noté un manque de réactivité de certaines autorités pour donner leur accord

pour la réalisation des missions à distance. Il faut ajouter les nombreuses interruptions lors des missions virtuelles dues à la faiblesse des infrastructures de communication qui ont eu comme principale conséquence l'allongement des plusieurs missions. Cela a aussi occasionné le report de plusieurs activités sur la prochaine année fiscale. Le Centre a regretté l'inaccessibilité aux données financières en mode dématérialisé aux fins d'analyse et de propositions d'amélioration de la gestion financière et comptable dans certains pays membres. Les changements intervenus à la tête de la COBAC ont également ralenti le processus de validation et d'exécution du programme de travail. Le Centre a montré sa capacité de résilience par la poursuite de la grande partie de ses activités à distance. Les missions et séminaires régionaux ont été organisés à l'aide des outils de communication informatique tels que les visioconférences et les appels téléphoniques. Toutefois, avec le recul des contaminations au COVID-19 et la baisse des restrictions, la plupart des pays membres souhaitent voir un retour progressif des missions sur le terrain, retour qui s'est d'ailleurs amorcé au second semestre de l'année fiscale 2022.

## B

# PRIORITÉS DU CENTRE POUR L'ANNÉE FISCALE 2023, DERNIÈRE ANNÉE DE LA PHASE 3

## ALIGNEMENT AVEC LES STRATÉGIES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme de travail de l'année fiscale 2023 est en phase avec le programme de la Phase 3 (novembre 2017-avril 2023) et prend en compte les nouvelles priorités nées de la pandémie de la COVID-19. Les priorités du programme de travail pour l'année fiscale 2023 s'alignent pleinement sur les stratégies de renforcement de capacités mises en place pour les États membres notamment les pays les plus fragiles avec l'intervention des principales parties prenantes. Le Centre va continuer à soutenir les pays membres dans l'implémentation et le suivi des réformes y compris celles découlant de la pandémie du COVID-19. Par exemple dresser un bilan de la mise en œuvre des mesures spéciales prises dans le domaine de la supervision bancaire en réponse à la pandémie afin de préparer la sortie de crise.

Les priorités du programme de travail sont étroitement liées aux engagements du FMI à l'égard du Programme de financement du développement pour faciliter la réalisation des objectifs de développement durable<sup>4</sup>. AFC va continuer à aider les pays membres à relever les défis relatifs à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Dans cette optique les axes essentiels de soutien au renforcement des capacités sont d'aider à une mobilisation plus accrue des ressources nationales et de rétablir des finances publiques saines dans ce contexte difficile tout en soutenant l'accélération des réformes dans l'ensemble de nos domaines d'intervention.

## MODALITÉS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE FISCALE 2023 ET STRATÉGIE FCS<sup>5</sup>

Le Centre projette la réalisation en mode hybride présentiel-distanciel de ses activités durant l'année fiscale 2023. Avec le recul des contaminations

au COVID-19, un retour progressif des missions sur le terrain est en cours. En effet, certains pays membres ont fait la demande expresse de voir un redéploiement des missions sur le terrain notamment dans les domaines de l'administration douanière et fiscale, de la gestion des finances publiques, des statistiques des finances publiques et des statistiques macroéconomiques, et de la gestion de la dette publique<sup>6</sup>. Six des États membres étant en situation de fragilité, le Centre s'efforcera de réaliser des missions sur le terrain autant que possible en conformité avec la nouvelle stratégie du FMI pour les pays FCS. Les missions et les autres activités en distanciel resteront néanmoins une modalité d'intervention du Centre en cas de nécessité, notamment lorsque des restrictions de voyage restent en vigueur dans le pays bénéficiaire à cause de la situation COVID de ce dernier.

Dans ce contexte, AFC salue la reprise de la coopération avec les autorités du Burundi qui n'avait plus reçu de mission du Centre en matière de gestion des

<sup>4</sup> Site web ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/>

<sup>5</sup> FCS : Fragile and Conflict-affected States

<sup>6</sup> Les activités de ce domaine sont financées par le mécanisme Debt Management Facility (DMF) du FMI et de la Banque mondiale.

**finances publiques depuis l'année 2015.** En plus de la mission d'appui à la budgétisation en mode programme réalisée au Burundi en janvier 2022, une mission de diagnostic couvrant tous les domaines de la gestion des finances publiques et de l'administration des recettes est prévue au cours du deuxième trimestre de l'année fiscale 2023 pour soutenir cette reprise.

#### **OBJECTIFS TRANSVERSAUX : CLIMAT ET ENVIRONNEMENT, GENRE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS, DIGITALISATION**

**Au cours de l'année fiscale 2023, le Centre va poursuivre son appui aux pays membres dans les problématiques nouvelles.** Ces efforts du Centre pourront aider les pays membres à mobiliser des ressources nationales et améliorer l'utilisation des ressources publiques pour atteindre leurs objectifs de développement. Au Cameroun, le Centre va contribuer à l'examen de la qualité du rapport sur la budgétisation sensible au genre pour le budget 2023 suite à ses appuis à l'opérationnalisation de la budgétisation sensible au genre. Sur le volet des nouvelles technologies, le Centre prévoit d'organiser un séminaire régional sur la transformation et la digitalisation de l'administration fiscale avec pour objectif de sensibiliser les cadres de la région sur les avantages de la dématérialisation progressive des procédures. Sur le volet climat, le Centre compte mener deux séminaires régionaux sur les thèmes suivants : (1) les pratiques émergentes en matière de supervision du risque climatique, et (2) la prise en compte des changements climatiques dans la politique budgétaire des pays membres. En complément aux guides régionaux déjà élaborés pour les pays de la CEMAC, l'AFC poursuivra l'élaboration du guide sur la gestion des risques budgétaires,

afin de renforcer leur identification et leur quantification et nourrir efficacement les déclarations sur les risques budgétaires dans le processus d'adoption des lois de finances.

#### **L'ÉVALUATION INDÉPENDANTE DE LA PHASE 3 : BILAN D'ÉTAPE, RÉALISATIONS**

**Le processus d'évaluation de la Phase 3 du programme de travail d'AFRITAC Centre (2017-2023) a débuté au milieu du premier semestre de l'année fiscale 2021.** Les évaluateurs ont soumis une première version du rapport d'évaluation à mi-parcours. Celle-ci intègre les premières recommandations qui seront présentées lors de la réunion du Comité d'orientation spécial de novembre 2022 et qui serviront de guide dans la préparation du programme de travail de la Phase IV du Centre.

#### **TYPES D'ACTIVITÉ**

Les types d'activités envisagées pour l'année fiscale 2023 sont les suivantes :

- Missions menées par les conseillers résidents,
- Missions menées par les experts de court terme,
- Séminaires et des ateliers régionaux,
- Activités de formation et les cours régionaux en partenariat avec ICD (Institut de développement des capacités) et ATI,
- Visites d'échange, d'immersion et d'apprentissage entre pairs. Celles-ci s'étendent à des pairs de la zone couvertes par AFRITAC Ouest.

#### **IDENTIFICATION ET OPÉRATIONNALISATION DES SYNERGIES ENTRE DOMAINES COUVERTS PAR AFC**

**Le Centre va prendre en compte les synergies entre ses domaines d'intervention lors de la programmation et de l'exécution de son programme de travail avec l'objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses interventions.** Une matrice a identifié précisément ces synergies. Pour les opérationnaliser, plusieurs solutions ont été proposées à savoir la mise en place d'un cadre logique unifié si nécessaire, la collaboration entre les départements fonctionnels d'attache des conseillers et aussi entre conseillers eux-mêmes pour mener des missions conjointes. A titre d'illustration, le conseiller en administration fiscale et le conseiller en comptabilité publique mèneront une mission conjointe sur la mise en œuvre et l'optimisation du compte séquestre pour le remboursement des crédits de TVA au Gabon afin d'éviter l'accumulation des arriérés. Il faut rappeler aussi que le Centre prend en compte les synergies entre ses activités de développement des capacités et celles financées directement par le FMI. En effet, pour l'année fiscale 2023, des missions financées par le fonds fiduciaire multilatéral Données pour Décider (D4D) sont prévues au Burundi, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. Elles seront conduites conjointement avec des missions d'assistance technique en statistiques des finances publiques d'AFC.

## C

PRINCIPAUX INDICATEURS  
D'EXÉCUTION DU  
PROGRAMME DE TRAVAIL

- 92 activités réalisées (81 missions dont 13 avec le siège du FMI, 9 séminaires régionaux, 1 apprentissage entre pairs et 1 cours),
- Plus de 400 cadres impactés par les missions et les séminaires régionaux,
- Taux annuel d'exécution du programme : 75 %,
- 82 % d'exécution pour les institutions régionales,
- 340 personnes-semaines consacrées au renforcement des administrations des Etats membres,
- 63% des ressources utilisées ont permis d'impulser les réformes des finances publiques,
- 76% des ressources ont bénéficié aux pays de la CEMAC,
- 67% des ressources ont été consacrées aux Etats membres en situation de fragilité,
- 53 rapports d'assistance technique ont été mis en ligne sur la partie sécurisée du site web du Centre ([www.afritacentre.org](http://www.afritacentre.org)).



## D

INDICATEURS DE LA GESTION  
AXÉE SUR LES RÉSULTATS**L'ensemble des activités du Centre pour l'année fiscale 2022 est marqué dans les cadres logiques du programme de travail pour la Phase 3.**

Le cadre logique du programme de travail sert de base dans l'orientation, l'organisation et la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités dans les différents domaines d'expertise du Centre. Il fixe les objectifs et les résultats attendus et permet un meilleur suivi des activités dans le moyen terme.

La situation des étapes intermédiaires décrite ci-dessous concerne l'année fiscale 2022. Elle a été obtenue sur la base des informations renseignées

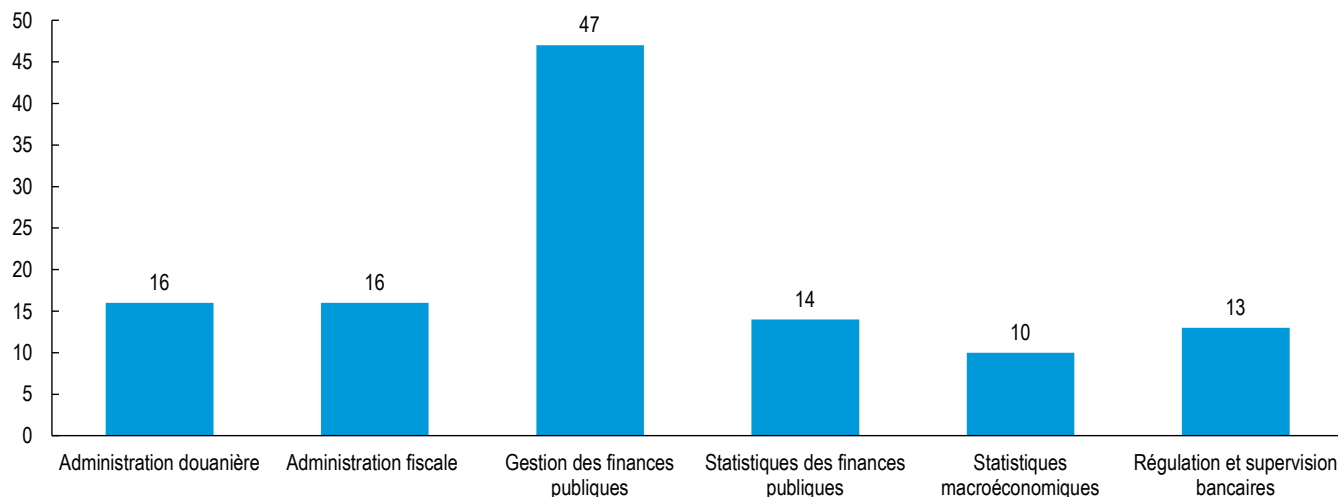
par les conseillers résidents dans le système CDMAP. L'outil de gestion axée sur les résultats du FMI (CDMAP) est alimenté avec les étapes intermédiaires (jalons). Le catalogue de la gestion axée sur les résultats (Catalogue RBM) contenu dans CDMAP décrit les axes de travail, les objectifs, les résultats et les indicateurs associés que le développement des capacités du FMI soutient généralement.

Au cours de l'année fiscale 2022, le Centre a continué à délivrer une partie de ses activités de renforcement des capacités à distance. A la fin

de l'année fiscale 2022, le Centre a contribué et mis en œuvre 157 étapes intermédiaires (graphique 7).

Plusieurs raisons peuvent expliquer la disparité du nombre d'étapes intermédiaires entre les domaines. Concernant le domaine de l'administration douanière, le conseiller a pris ses fonctions au milieu de l'année fiscale 2022, ce qui explique le faible nombre d'étapes intermédiaires réalisées dans son domaine. Le nombre important des étapes intermédiaires du domaine des statistiques macroéconomiques est constitué en partie des étapes intermédiaires

**GRAPHIQUE 6. CADRES LOGIQUES DE LA PHASE 3 PAR DOMAINE (en nombre)**



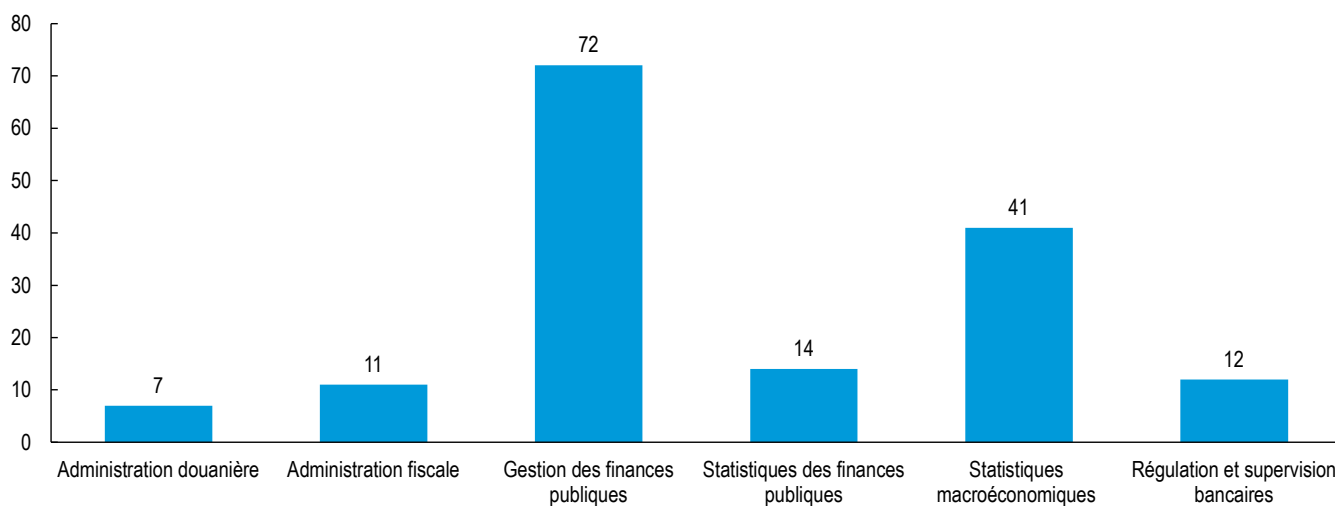
prévues pour les prochaines années fiscales et pour lesquelles les autorités ont réalisé des avancées significatives à la fin du premier semestre de l'année fiscale 2022.

À la fin de l'année fiscale 2022, la situation globale du Centre indique que 64 étapes intermédiaires ont été atteintes (soit 41%). 56 étapes intermédiaires (36 %) sont en cours et 37 étapes intermédiaires (23 %) n'ont pas été atteintes ou ont été reportées.

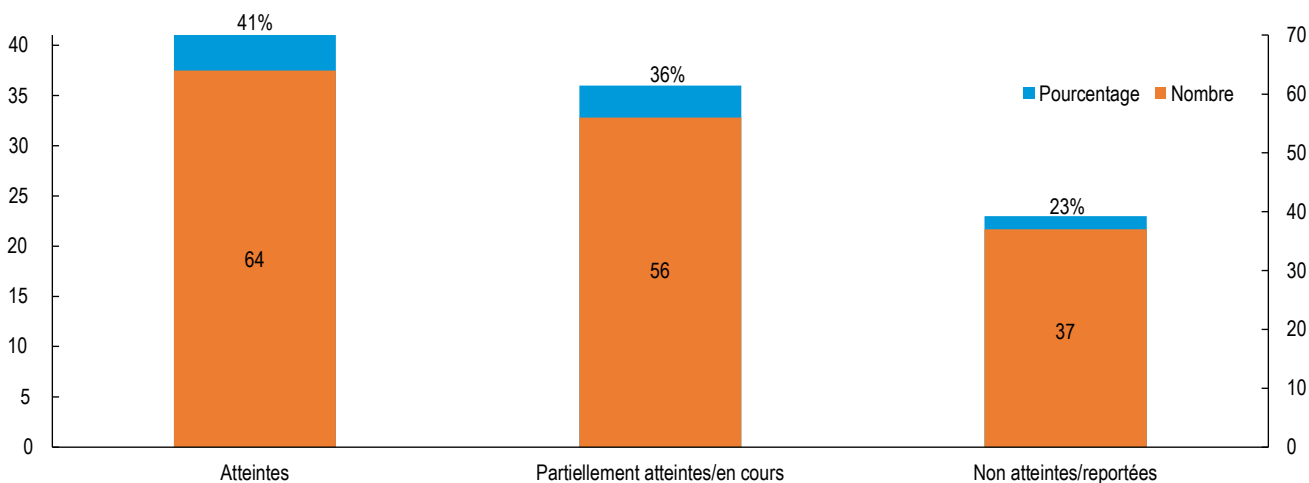
Le graphique 9 présente la performance des étapes intermédiaires par domaine (hors domaine gestion de la dette publique). Le nombre d'étapes intermédiaires non atteintes du domaine administration fiscale concerne en grande partie les activités de digitalisation au sein des pays membres. Ces activités ont été reportées car elles bénéficient d'une nouvelle source de financement qui prendra en charge les activités liées à la digitalisation.

Depuis l'année fiscale 2020, le Centre procède à la notation et à l'actualisation des résultats escomptés contenus dans les cadres logiques du Centre (218 résultats escomptés pendant la période du programme (novembre 2017-avril 2023) et qui ont été identifiés au cours de l'année fiscale 2022). Les résultats escomptés permettent de mesurer les progrès dans la réalisation des objectifs stratégiques du Centre et à ce titre ils constituent un élément capital de la chaîne de performance.

**GRAPHIQUE 7. ÉTAPES INTERMÉDIAIRES DE L'ANNÉE FISCALE 2022 PAR DOMAINE (en nombre)**



**GRAPHIQUE 8. SITUATION GLOBALE DES ÉTAPES INTERMÉDIAIRES (en nombre et en pourcentage)**



Source : CDMAP; Estimations des services d'AFRITAC Centre

Le graphique 10 présente le nombre de résultats escomptés par domaine (hors domaine gestion de la dette publique). Il est à noter que les résultats escomptés se mesurent à la lumière des étapes intermédiaires de l'ensemble des années fiscales couvrant la Phase 3 du programme (2017-23). Ces dernières représentent des jalons conduisant aux résultats.

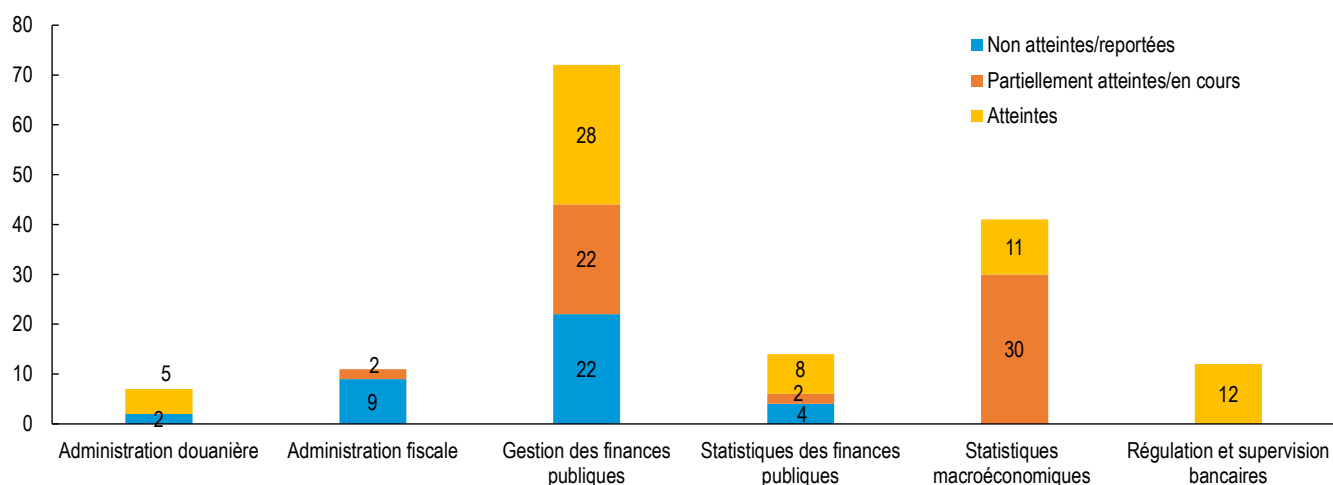
La performance des résultats escomptés par domaine est présentée dans le graphique 11. A la fin de l'année fiscale

2022, 57 résultats escomptés ont été atteints (soit 26%, contre 24 % en 2021) et 153 sont en cours (soit 70%, contre 71% en 2021). Le nombre de résultats escomptés ainsi que les performances présentées sont provisoires et peuvent évoluer au cours des prochaines années fiscales en fonction des progrès réalisés au cours des missions de renforcement des capacités.

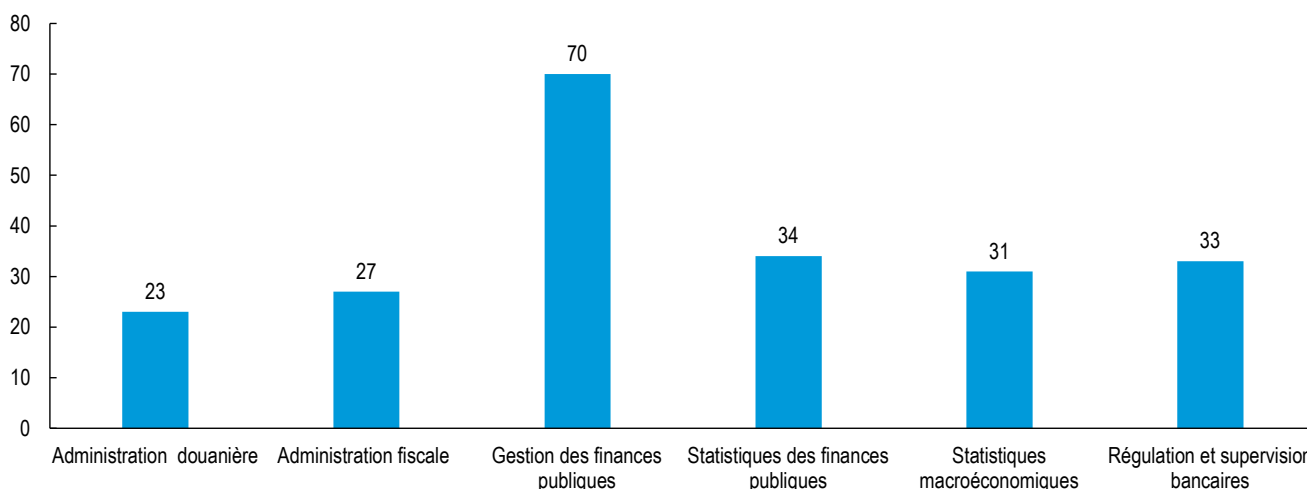
Le graphique 12 présente la performance des résultats escomptés par domaine.

Le FMI a définitivement adopté CDMAP comme principal outil de gestion des activités de renforcement des capacités. La transition de CD-PORT vers CD-MAP s'est terminée en fin du premier semestre de l'année fiscale 2022. La nouvelle plateforme CD-MAP aura pour objectif une meilleure gestion des activités de renforcement des capacités afin de répondre aux besoins de nos pays membres.

**GRAPHIQUE 9. PERFORMANCE DES ÉTAPES INTERMÉDIAIRES PAR DOMAINE (en nombre)**

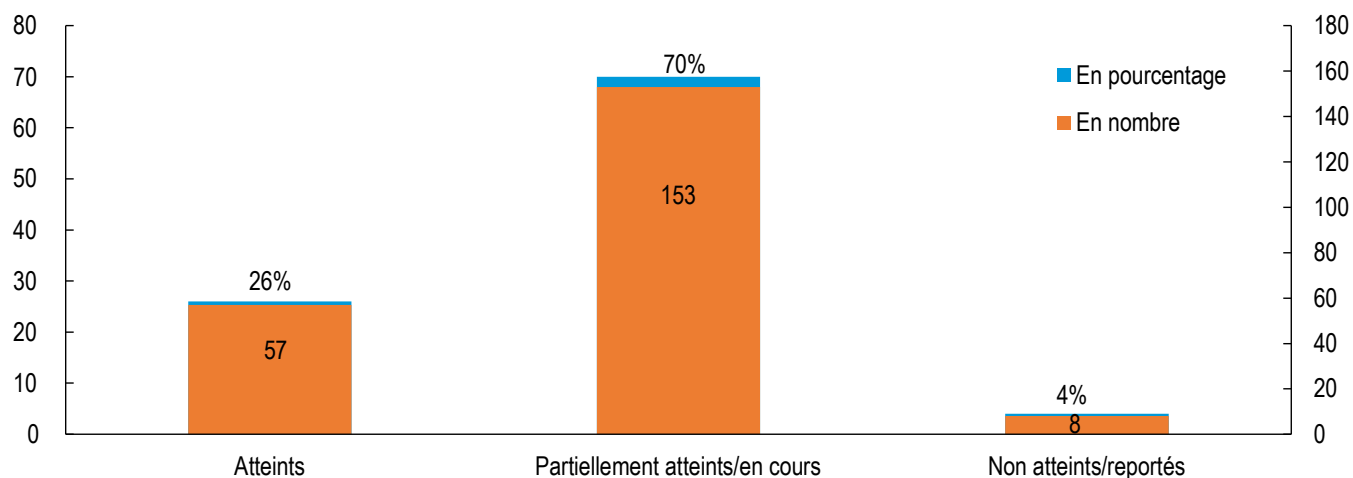


**GRAPHIQUE 10. RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE LA PHASE 3 PAR DOMAINE (en nombre)**

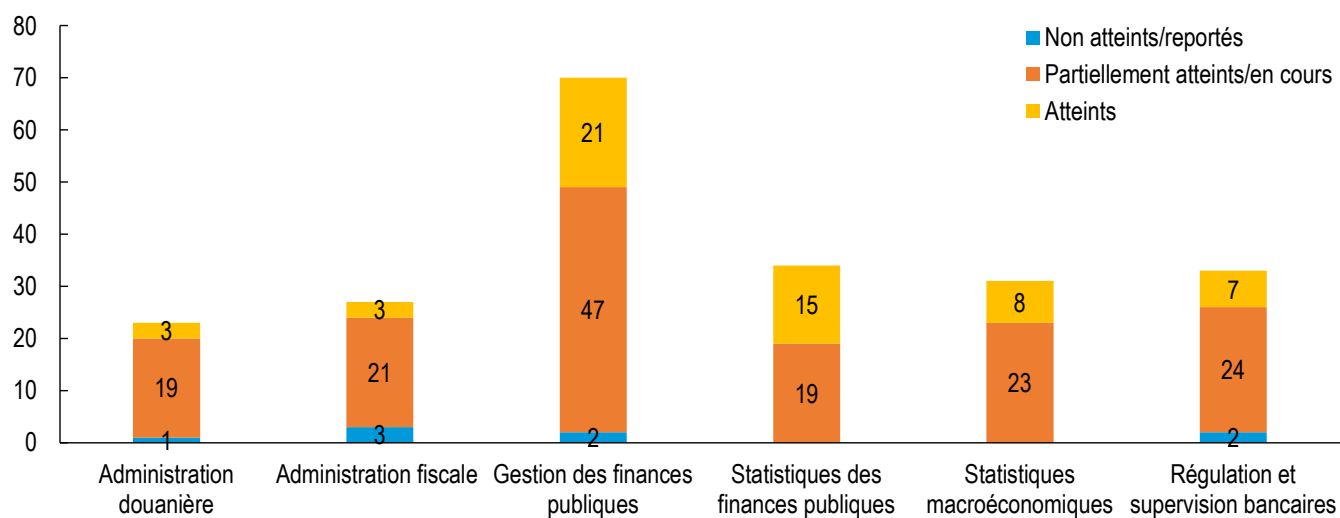


Source : CDMAP; Estimations des services d'AFRITAC Centre

**GRAPHIQUE 11. PERFORMANCE GLOBALE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS (en nombre et en pourcentage)**



**GRAPHIQUE 12. PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR DOMAINE (en nombre)**



Source : CDMAP; Estimations des services d'AFRITAC Centre

## E

EXÉCUTION ET  
PROGRAMMATION DES  
RESSOURCES DU CENTRE

**Durant l'exercice fiscal 2022, le Centre a maintenu un haut niveau d'exécution de ses activités en raison de l'accroissement de la demande de renforcement des capacités par les pays membres et de la nécessité de soutien des programmes économiques engagés par certains d'entre eux avec le FMI.** Pour l'exercice 2023, le Centre prévoit un niveau d'activité qui va continuer s'accroître pour les mêmes raisons. La présence à AFC d'un nouveau conseiller en douane permet aussi d'augmenter le nombre d'activités dans ce domaine.

## ACTIVITÉS

**Durant l'année fiscale 2022, le Centre a réalisé 75% des activités prévues de son programme de travail (92 activités réalisées).** Ce taux d'exécution se justifie par le maintien des restrictions de déplacement due à la pandémie, l'indisponibilité des autorités et de nombreuses contraintes liées au travail à distance et à l'allongement des activités. A cela on peut ajouter la prise de fonction du nouveau conseiller en administration douanière en cours d'année fiscale. Toutefois, les missions de renforcement des capacités du Centre ont couvert l'ensemble de ses

domaines d'intervention (graphiques 13 et 14). Sur le volet des institutions régionales (CEMAC et COBAC), le Centre a réalisé des activités à un niveau plus élevé que les prévisions en raison de demandes nouvelles exprimées par les autorités.

**Pour l'année fiscale 2023, le Centre prévoit des activités couvrant l'ensemble des domaines (graphiques 13 et 14).** Cela inclut 140 missions dont 11 avec le siège du FMI, 12 séminaires régionaux, et 2 cours.

## RESSOURCES

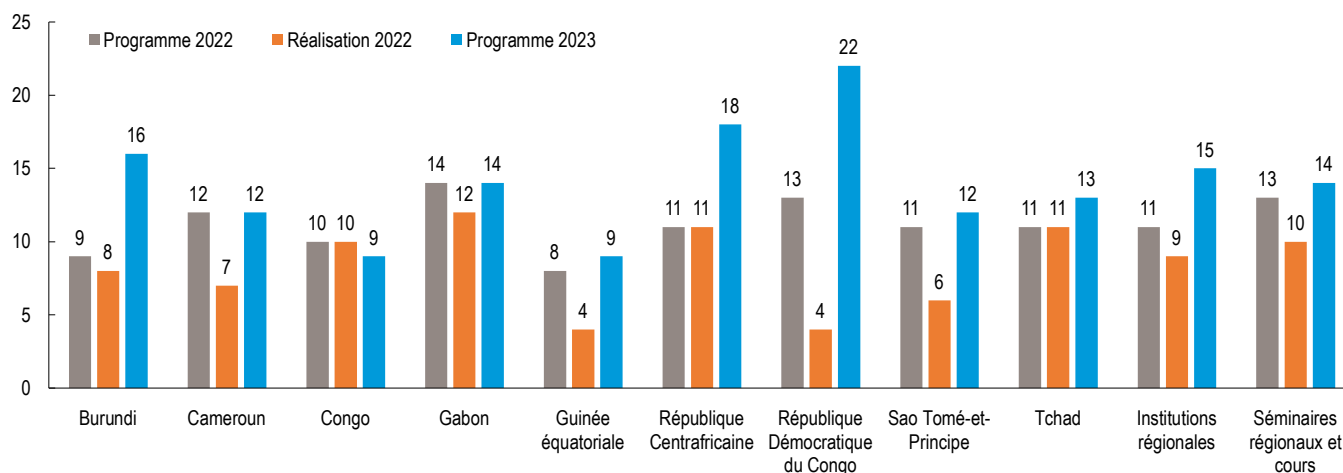
**Au cours de l'année fiscale 2022, le Centre a consacré 340 personnes semaines au renforcement des capacités des administrations des pays membres soit près de 69% de ses ressources programmées (graphiques 15 et 16).** Ce taux témoigne de la sous-utilisation des ressources qui se justifie par les économies réalisées suite à l'exécution des missions à distance en lieu et place des missions sur site, ainsi que le report sur les années fiscales prochaines de certaines activités à l'initiative des Etats membres. Les ressources programmées pour les pays fragiles (289 personnes-semaines)

ont été utilisées à la hauteur de 64%, tandis que celles programmées pour les pays de la CEMAC (273 personnes-semaines) l'ont été à 76%.

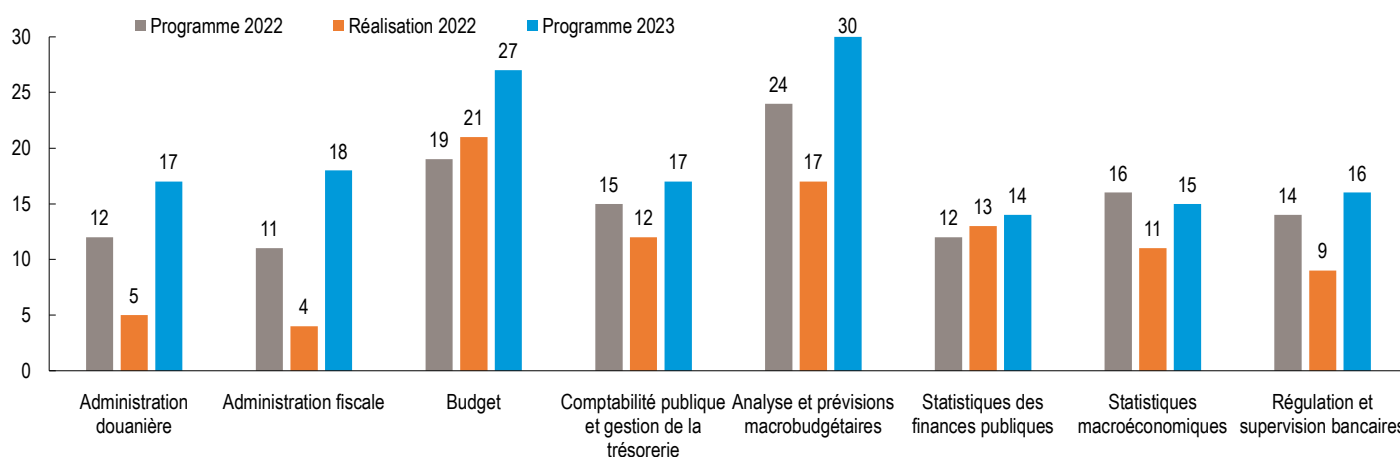
**Pour l'année fiscale 2023, le Centre prévoit de maintenir un niveau d'engagement soutenu dans l'ensemble des pays membres.** Les pays de la CEMAC bénéficieront de 279 personnes-semaines soit 49 % des ressources programmées (graphiques 15 et 16). Tandis que pour l'ensemble des autres pays (Burundi, RDC et Sao Tomé-et-Principe), le Centre prévoit 40% de ses ressources hors appuis et séminaire régionaux. Pour les séminaires régionaux et l'appui aux institutions régionales (CEMAC et COBAC), le Centre disposera 17% de ses ressources programmées.

**Au cours de l'année fiscale 2022, le Centre a mobilisé une plus grande proportion de ses ressources pour l'organisation d'appuis aux institutions régionales et de séminaires régionaux (graphique 17), ainsi que dans le domaine de la gestion budgétaire.** Cette démarche répond aux demandes ponctuelles en lien avec la crise du COVID-19 et une plus grande participation aux activités du siège du FMI dans la région.

**GRAPHIQUE 13. ACTIVITÉS PAR PAYS (en nombre)**



**GRAPHIQUE 14. ACTIVITÉS PAR DOMAINE (en nombre)**



Source : Estimations des services d'AFRITAC Centre

Concernant l'administration fiscale, une grande partie de ses activités ont été reportées à l'année fiscale 2023 à cause de l'indisponibilité des équipes dans les pays. Durant cette période, le Centre a consacré 63% (vs 55% en 2021) des ressources utilisées à l'appui aux réformes des finances publiques (administration des revenus et gestion des finances publiques), 11 % de ses ressources à la régulation et supervision bancaires, et près d'un quart au renforcement des statistiques. (graphique 18).

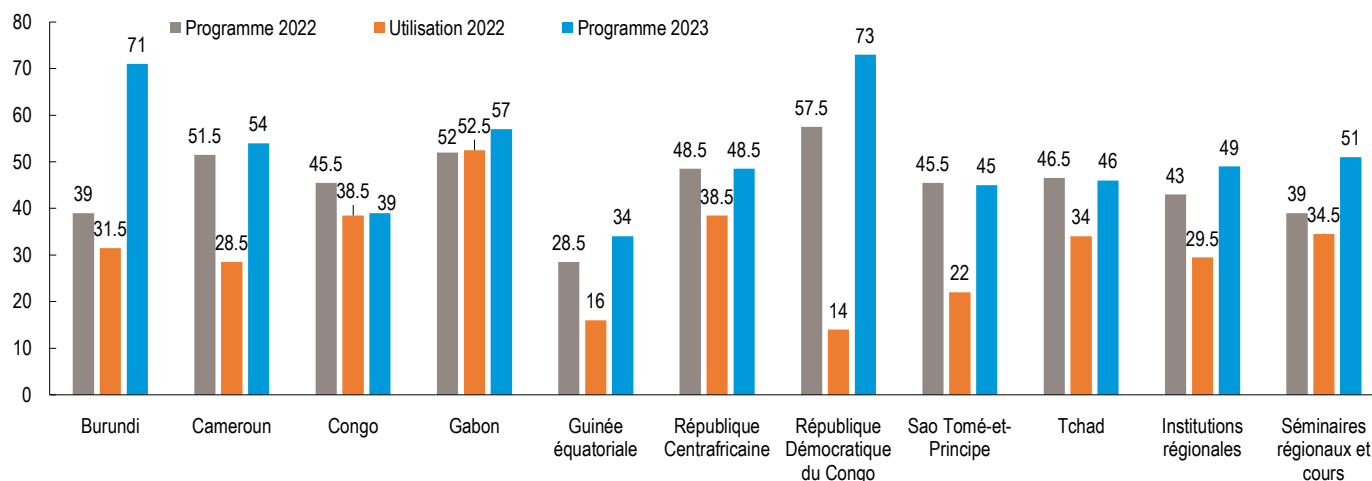
**Au cours de l'année fiscale 2022, le Centre a consacré 67% de ses ressources utilisées (hors séminaires et**

**et appuis aux institutions régionales) aux pays membres en situation de fragilité (graphique 19).** Ainsi, le Centre contribue significativement à la mise en œuvre de la stratégie du FMI pour les pays en situation de fragilité ou en conflits (encadré 4) et des priorités fixées par le Fonds pour le renforcement des capacités. Plus concrètement, le Centre a multiplié les appuis à ces pays notamment dans le cadre des missions du siège ainsi que dans la riposte contre la pandémie de la COVID-19 afin de leur permettre de renforcer leurs capacités sur la mise en œuvre des mesures de sécurisation des recettes et de soutien à la chaîne logistique. En 2023, le Centre prévoit de

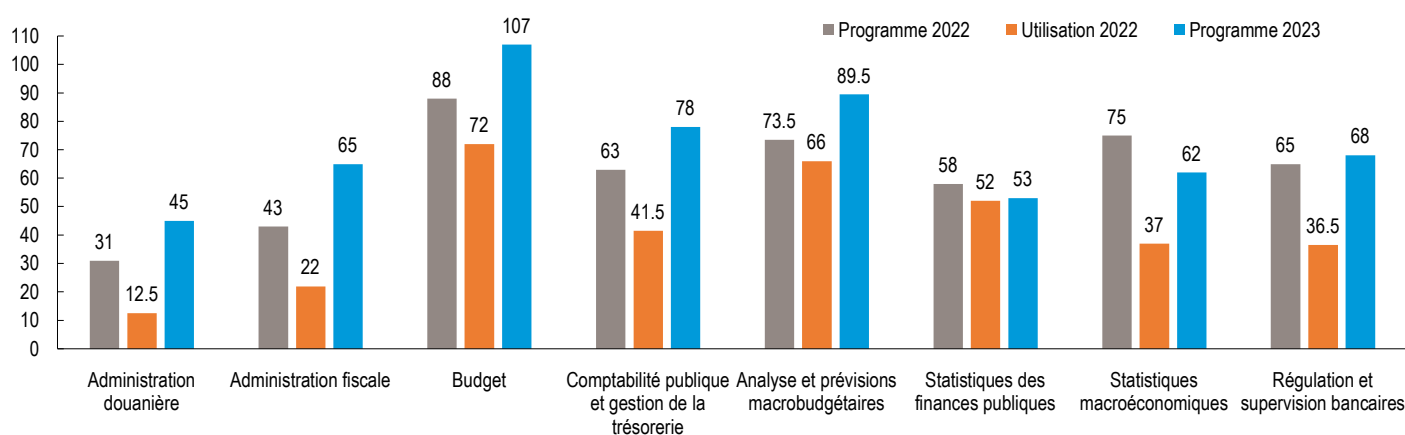
leur consacrer 70% de ses ressources programmées (hors séminaires et appuis aux institutions régionales).

**Pour les pays fragiles, des efforts continueront à être fournis pour délivrer des formations par le biais de missions de renforcement des capacités plus étendues pour améliorer l'engagement et l'absorption des réformes.** En effet, les nouvelles demandes nécessitent une plus grande mobilisation des conseillers résidents et experts auprès des pays membres. Pour l'année fiscale 2023, le Centre va continuer à dévouer plus temps de travail pour ses pays fragiles en collaboration avec les départements

**GRAPHIQUE 15. RESSOURCES PAR PAYS (en personnes semaines)**



**GRAPHIQUE 16. RESSOURCES PAR DOMAINE (en personnes semaines)**



Source : Estimations des services d'AFRITAC Centre

techniques du siège du FMI. Pour se conformer à la classification de la Banque mondiale, nous avons intégré le Cameroun dans les pays en situation de fragilité et retiré la République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

## PERSONNEL DU CENTRE

**Au cours de l'année fiscale 2022, le Centre a accueilli en son sein un nouveau conseiller résident et deux nouvelles assistantes administratives.** Il s'agit de Monsieur Bernard ZBINDEN qui appuiera les pays membres dans le renforcement de leurs administrations douanières. Madame Merveille

MBOUYAMBA WIDAH remplace Madame Larissa MABIKA BALENGA qui a quitté ses fonctions d'assistante administrative en janvier dernier. Le Centre a également procédé au recrutement d'une assistante administrative intérimaire, Madame Lucie BRICE qui assurera les fonctions de Madame Laetitia Djena MAGANGA jusqu'à son retour prévu dans 8 mois après son congé maternité (annexe 1).

## FINANCEMENT

**Pour la Phase 3, le Centre est financé en grande partie par les contributions des partenaires bilatéraux et**

**multilatéraux suivants : la France, l'Union européenne, les Pays-Bas, la Banque européenne d'investissement, l'Allemagne, la Chine et la Suisse.** A cela s'ajoute, les contributions des pays membres et du FMI (annexe 2). Ces participations permettent au Centre de financer ses activités de renforcement des capacités et de couvrir ses frais de fonctionnement administratif (annexe 3).

## APPUIS FINANÇÉS PAR LES AUTRES MÉCANISMES DU FMI

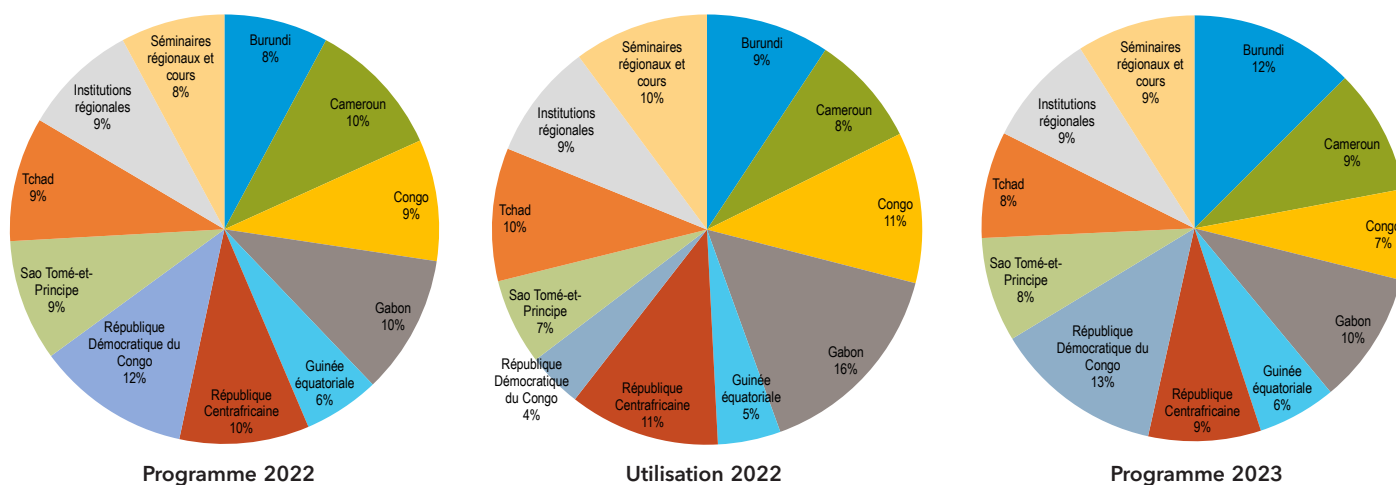
**Les appuis en gestion de la dette publique au profit de la plupart des pays membres d'AFIC sont entièrement**

financés par le mécanisme DMF du FMI et de la Banque mondiale pour les années fiscales 2022 et 2023. Plusieurs activités réalisées au cours de l'année fiscale 2022 et le programme de travail de l'année fiscale 2023 dans le domaine de la gestion de la dette publique est focalisé sur les objectifs stratégiques en matière de gestion de la dette publique.

Au cours de l'année fiscale 2023, certaines activités du domaine de l'administration douanière seront conjointement financées par les fonds CCCDI. En effet, les coûts liés au traitement du conseiller résident et à l'organisation de ses missions seront directement imputés sur les fonds du projet CCCDI tandis qu'AFRITAC

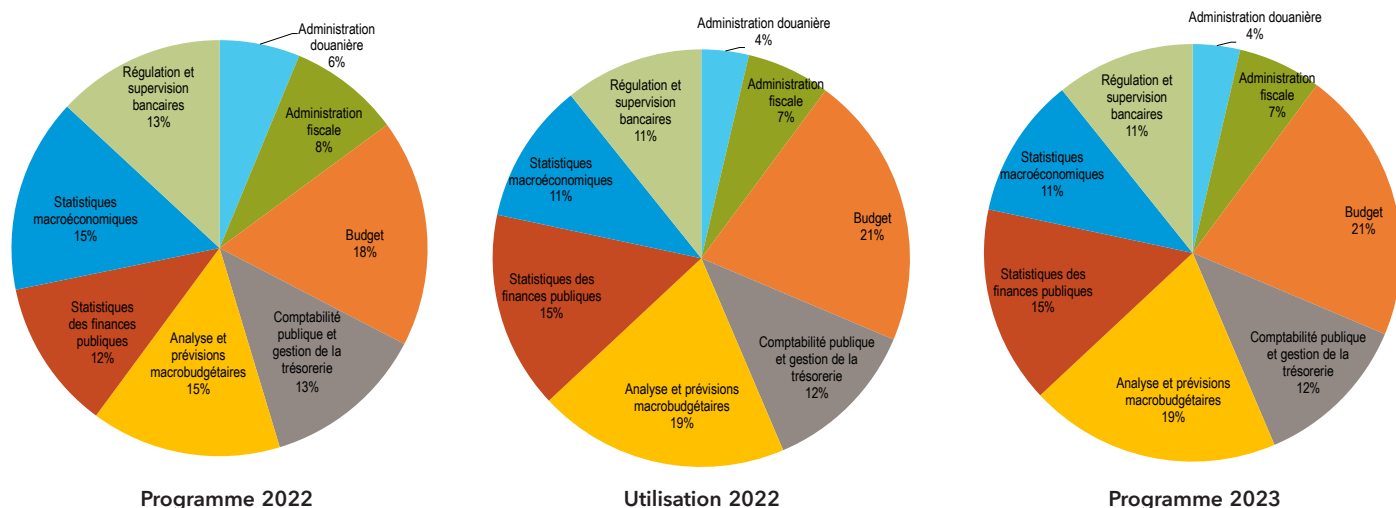
Centre supportera les coûts de recrutement des experts court terme. Dans ce domaine, il y aura la nécessité de mobiliser des fonds d'ici la fin d'année fiscale 2023 pour permettre à AFRITAC Centre de poursuivre les projets entamés dans les pays membres avec l'appui du conseiller résident en administration douanière.

GRAPHIQUE 17. RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR PAYS (en pourcentage)



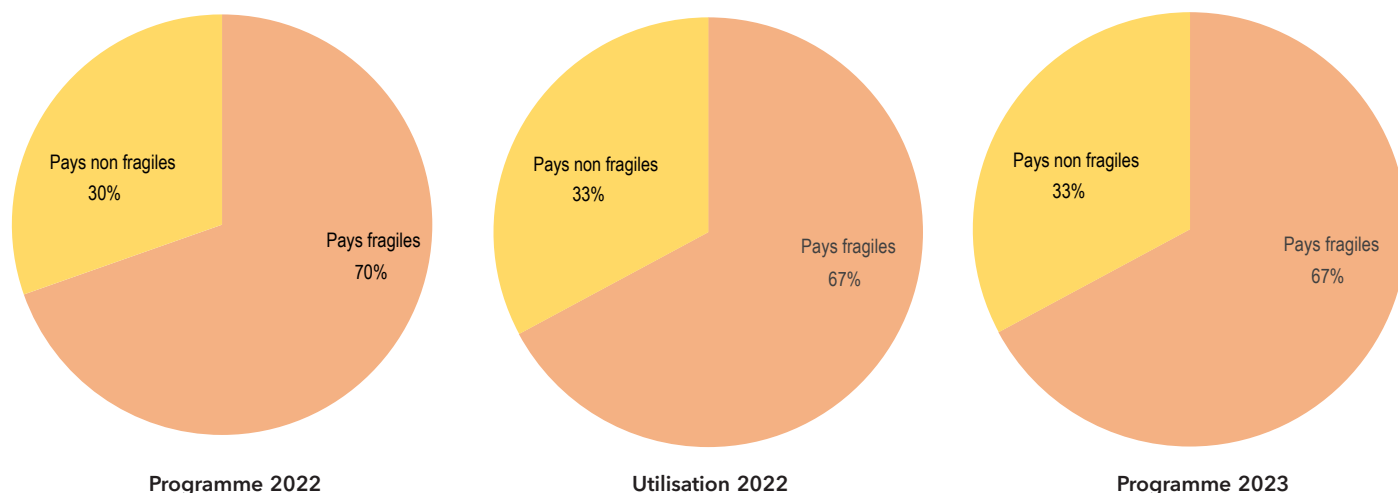
Source : Estimations des services d'AFRITAC Centre

GRAPHIQUE 18. RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR DOMAINE (en pourcentage)





## GRAPHIQUE 19. RÉPARTITION DES RESSOURCES SELON LA FRAGILITÉ DES PAYS BÉNÉFICIAIRES (en pourcentage)



Source : Estimations des services d'AFRITAC Centre

### ENCADRÉ 4. STRATÉGIE DU FMI POUR LES PAYS FRAGILES ET AFFECTÉS PAR LES CONFLITS

**Le FMI intensifie son engagement avec les FCS à travers une nouvelle stratégie afin d'apporter un soutien solide, adapté et à plus long terme aux pays membres vulnérables.** Pour ses 42 pays classés comme FCS, soit 20% de ses pays membres, le FMI a élaboré une nouvelle stratégie FCS en consultation avec d'autres partenaires au développement parmi lesquels la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le système des Nations Unies, les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et le monde universitaire.

La stratégie du FMI en faveur des FCS s'articule autour de trois points :

**(1) Une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays.** La stratégie prévoit des mesures concrètes, telles que le déploiement de stratégies

d'engagement des pays (CES), afin de garantir des programmes de prêt mieux adaptés, assortis d'une conditionnalité parcimonieuse, et d'aider les autorités à établir un bilan de la mise en œuvre des réformes politiques. La stratégie prévoit également un soutien renforcé des activités de renforcement des capacités aux institutions responsables de l'élaboration des politiques macroéconomiques, et permettra d'adapter davantage la fourniture de l'assistance technique aux contraintes de capacité et aux priorités nationales.

**(2) Une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables.** Comme la sortie de la fragilité et le renforcement de la résilience prennent du temps, la stratégie prévoit une présence accrue du Fonds dans les FCS afin d'aider les autorités des pays à répondre rapidement aux défis économiques associés à la fragilité et aux conflits par un soutien bien adapté sur le long terme. La stratégie prévoit donc une couverture accrue

des FCS par les représentants résidents afin de soutenir le dialogue avec les pays et de renforcer les partenariats, un doublement des économistes locaux et une augmentation de 70 % de la capacité du Fonds à fournir un développement des capacités adapté au FCS.

**(3) Renforcer les partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS.** Étant donné que les progrès dans les FCS nécessitent un effort coordonné entre les organisations internationales, le FMI travaillera avec les acteurs du développement, de l'aide humanitaire et de la paix qui jouent un rôle clé pour aider les FCS à réaliser des progrès durables. Des partenariats plus solides, axés sur la mission, avec la Banque mondiale, le système des Nations unies, les agences bilatérales et les organisations de la société civile (OSC) permettront au FMI de bénéficier de leurs idées et de leur expertise sur des questions macro-critiques pour les FCS.

### SECTION III

# PERFORMANCE 2022 ET PROGRAMMATION 2023

Les principales réalisations du Centre au cours de l'année fiscale 2022 (du 1er mai 2021 au 30 avril 2022) et les activités prévues pour l'année fiscale 2023 (du 1er mai 2022 au 30 avril 2023) sont décrites dans les sections suivantes. Ces réalisations sont présentées conformément au nouveau cadre de gestion axée sur les résultats du FMI. Pour plus de détails sur la performance des activités menées par le Centre au cours de l'année fiscale 2022, nous vous invitons à visiter la section « [Actualités](#) » de notre site web.

## A

## BURUNDI

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacités délivrées au cours de l'année fiscale 2022 au Burundi ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Administration douanière**

Résultat escompté : Les programmes d'audit et de contrôle garantissent bien l'exactitude des renseignements communiqués.

- Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de contrôle des valeurs des importations déclarées (Réussite remarquable 1).

**Gestion des finances publiques**

Résultat escompté : Le budget annuel est plus complet et unifié.

- Appui à la budgétisation en mode programme par la revue des manuels et des outils d'élaboration et d'exécution budgétaire et l'identification des activités antérieures pour renforcer le processus de budgétisation par programme. A cet effet, une

feuille de route adaptée aux capacités d'absorption du pays a été validée au plan technique, faisant ressortir aussi bien les axes critiques pour accompagner la bascule vers le budget de programme que la nécessité de renforcer les fondamentaux en gestion des finances publiques. Elle a été partagée avec les autres partenaires techniques et financiers, en vue d'une assistance technique bien coordonnée aux autorités burundaises.

- La mission de diagnostic complet des fonctions essentielles de la gestion financière publique incluant la politique et l'administration des recettes devrait aboutir à un plan d'action complet sur un horizon de moyen terme. Elle a été reportée pour octobre 2022 à la demande des autorités qui voudraient saisir cette occasion pour mobiliser l'ensemble de ces cadres.

**Statistiques des finances publiques**

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Reprise de l'appui technique aux autorités burundaises dans le domaine des statistiques des finances publiques et mise à jour des SFP par l'élaboration des TOFEs de 2015-2017.
- Poursuite de l'appui technique visant à mettre à jour les SFP selon le MSFP 2014 par la mise en place des tables de passage entre les classifications des comptes du pays et celles du MSFP 2014, ainsi que par la production des TOFEs annuels base MSFP 2014 pour les exercices allant de 2018 à 2020.

**Statistiques macroéconomiques**

Résultat escompté : Trois agents sont capables d'analyser les indicateurs à haute fréquence nécessaires pour établir les comptes nationaux trimestriels.

- Appui à l'ISTEEBU dans la mise en place d'une maquette pour l'élaboration du PIB trimestriel en valeur et en volume chaîné suivant les recommandations du manuel des comptes nationaux trimestriels.

## Régulation et supervision bancaires

Résultat escompté : Mise en place d'une supervision basée sur les risques.

- Développement d'un guide méthodologique pour la réalisation de missions de contrôle sur place du risque de crédit des banques (y compris la revue de la qualité des dossiers de crédits et du caractère adéquat du provisionnement).

Résultat escompté : Alignement du cadre réglementaire de la Banque de la République du Burundi sur les normes internationales (cadre de Bale II et III)

- Formation des superviseurs bancaires aux récentes évolutions du dispositif de Bâle (Bale III). Evaluation du niveau de conformité de la BRB et détermination d'une feuille de route pour combler les écarts.

Résultat escompté : Alignement du cadre réglementaire de la Banque de la République du Burundi sur les normes internationales (cadre de Bale II et III).

- Mise en place un cadre réglementaire pour l'évaluation du capital économique des établissements de crédit (ICAAP) : (i) Elaboration d'un projet de circulaire relative à ICAAP ; (ii) Elaboration des directives sur les exigences minimales en matière de stress tests pour les établissements de crédit.

## PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

- Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 au Burundi contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

## Administration douanière

- Poursuite du renforcement du contrôle de la valeur des marchandises déclarées en douane.

## Administration fiscale

- Participation à une mission conjointe avec le Département des finances publiques du FMI sur l'évaluation des besoins d'assistance technique dans le domaine de l'administration fiscale.
- Appui à la mise en place d'un plan d'amélioration de la discipline fiscale.

## Gestion des finances publiques

- Participation à une mission conjointe avec le Département des finances publiques du FMI sur le diagnostic des fonctions fondamentales de la gestion financière publique et l'évaluation des besoins d'assistance technique en matière de gestion budgétaire, de comptabilité publique, de la gestion de la trésorerie, de l'analyse et des prévisions macro-budgétaires et d'administration des recettes.
- A la requête des autorités, une mission sera mobilisée pour appuyer la bascule vers le budget de programme en application de la feuille de route établie en janvier 2022.
- Renforcement de la prévisibilité de l'exécution des dépenses publiques.
- Diagnostic approfondi du fonctionnement du modèle de prévision macroéconomique.
- Appui au processus de préparation de la mise de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale.
- Renforcer la gestion de la trésorerie et le fonctionnement du Compte Unique du Trésor (CUT).

## Statistiques des finances publiques

- Elaboration du TOFE de l'exercice 2021 de l'Administration Centrale Budgétaire et lancement du chantier d'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.
- Mise à jour des statistiques de la dette du secteur public selon le guide aux utilisateurs de 2013.

## Statistiques macroéconomiques

- Organisation d'un atelier pays sur le rebasage du PIB et le backcasting.

## Régulation et supervision bancaires

- Appui au développement du cadre réglementaire (règlement prudentiel, état de reporting) et assistance à la mise en œuvre (réalisation de l'étude d'impact et calibrage des paramètres) du ratio structurel de liquidité à long terme (Net Stable Funding Ratio de Bale III).
- Appui au développement du cadre réglementaire (règlement prudentiel, état de reporting) et assistance à la mise en œuvre (réalisation de l'étude d'impact et calibrage des paramètres) du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (IRRBB) et délimitation du portefeuille bancaire et du portefeuille d'investissement.
- Assistance à la révision du règlement prudentiel n° 24 sur l'information réglementaire (Pilier 3 du cadre de Bâle).
- Appui à la mise en œuvre du projet et des activités relatifs à la norme comptable IFRS<sup>7</sup> 9.

<sup>7</sup> *International financial reporting standards* - Normes internationales d'information financière.

## RÉUSSITE REMARQUABLE 1. RENFORCEMENT DE LA FONCTION D'ÉVALUATION EN DOUANE AU BURUNDI

**CONTEXTE :** Le Burundi a engagé une réforme visant l'amélioration du contrôle des valeurs déclarées à l'importation par le Commissariat des douanes de l'Office Burundais des Recettes (OBR).

 Burundi	<b>Domaine d'intervention :</b> Administration douanière  <b>Date de mise en œuvre:</b> Depuis 2020
<b>Objectif de l'appui</b>	Renforcer le cadre organisationnel et les capacités du personnel du Commissariat des douanes et accises de l'Office Burundais des Recettes (OBR) en vue d'améliorer le contrôle des valeurs déclarées à l'importation et ainsi accroître les recettes douanières.
<b>Rôle d'AFC dans l'appui</b>	Dans une première phase en 2020, l'appui d'AFC a permis à la Douane burundaise de développer une stratégie et un plan d'action pour le contrôle des valeurs déclarées à l'importation. Dans une deuxième phase en 2021, l'AFC a fourni une assistance à distance qui a permis de faire un suivi de la mise en œuvre de la stratégie, d'évaluer les réalisations et leurs impacts, d'identifier les facteurs de blocages et les risques dans la mise en œuvre et finalement de proposer les actions-clés pour la suite du projet.
<b>Principaux résultats obtenus</b>	L'assistance apportée a permis à l'OBR de réaliser des avancées et ceci malgré les difficultés liées à la pandémie de COVID-19. L'unité Valeur a été dotée de plus de personnel et a bénéficié de formations pertinentes ; les agents de la Douane utilisent davantage les dispositions de la décision ministérielle 6.1 de l'OMC relative à la valeur transactionnelle et ils sont évalués par rapport aux contrôles qu'ils effectuent. L'OBR a également entrepris des actions concrètes pour promouvoir, davantage, en interne et à l'externe, l'application de la valeur transactionnelle.
<b>Impact du projet</b>	Le projet a permis à l'OBR de développer une approche stratégique en phase avec les standards internationaux et avec les bonnes pratiques appliquées par d'autres douanes. Elle dispose désormais des connaissances et des prérequis pour améliorer d'une manière plus autonome et durable le contrôle de la valeur.
<b>Facteurs de succès</b>	L'approche stratégique promue par l'Expert AFC et adoptée par l'OBR; l'engagement de l'OBR de doter l'unité Valeur de suffisamment de personnel qualifié et de leur permettre à travailler dans cette unité pendant un certain temps (ceci requiert un changement de la politique de gestion des ressources humaines); l'engagement des responsables et des agents à appliquer le cadre légal sur le terrain; l'application stricte du contrôle hiérarchique pour assurer la bonne gouvernance et l'éthique.
<b>Leçons apprises</b>	L'application du cadre légal régissant la valeur en douane reste complexe et difficile. Elle nécessite un leadership et un contrôle hiérarchique fort de la part des cadres de la douane mais aussi une adaptation de la gestion des ressources humaines pour permettre la spécialisation des agents chargés du contrôle de la valeur à l'importation.

**RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022**

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 au Cameroun ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Administration douanière**

Résultat escompté : Les contrôles effectués pendant la procédure de dédouanement assurent une meilleure exactitude des déclarations.

- Poursuite du renforcement du contrôle de la valeur des marchandises déclarées en douane par l'organisation d'un atelier pays sur l'évaluation en douane.

**Administration fiscale**

Résultat escompté : Une plus grande proportion de contribuables remplit leurs obligations comme l'exige la loi.

- L'activité sur l'appui à la mise en œuvre des procédures numérisées a été reportée à la prochaine année fiscale en coordination avec le programme CCCDI.

- Evaluation de la mise en œuvre des mesures de réformes et identification des priorités d'assistance technique

**Gestion des finances publiques**

Résultats escomptés : Inclusion d'informations sur les ressources et les résultats par programme dans la documentation du budget

Amélioration de la précision et de la coordination des prévisions des flux de trésorerie pour l'administration centrale.

- Production d'un Document Budgétaire Sensible au Genre comme annexe au projet de loi de finances 2022 (Réussite remarquable 2).
- Diagnostic du processus de décentralisation financière en ligne avec le cadre de gestion des finances publiques issu de la transposition des directives de la CEMAC. A ce sujet, un plan d'action a été produit pour orienter la mise en œuvre de la décentralisation financière.
- Renforcement des capacités des cadres sur les macroprocessus en matière de budgétisation et de gestion des dépenses de personnel y compris sur les contraintes

d'utilisation du SIGIPES. Le manuel de gestion déconcentrée de la masse salariale a été revu et des propositions ont été faites la maîtrise des arriérés sur les dépenses de personnel et pour progresser dans la budgétisation des plafonds d'emplois en vue d'un pilotage complet des dépenses de personnel.

- Développement d'une démarche de contrôle interne budgétaire au ministère de l'éducation de base. Une démarche structurée de la gouvernance du contrôle interne au ministère de l'éducation a été proposée, impliquant un pilotage au niveau du secrétaire général dans l'identification des risques budgétaires, leur cartographie et l'établissement d'un plan d'action pour asseoir le contrôle interne budgétaire.
- Renforcement de la surveillance, la gouvernance et la maîtrise des risques budgétaires dans la gestion des entreprises publiques. Un plan d'action a été établi faisant un prisme sur le renforcement de la fonction de l'Etat actionnaire et la réponse aux différents risques identifiés dans la supervision des entreprises publiques et dans l'encadrement

des relations financières entre ces dernières et l'Etat. A cette occasion, l'outil développé par FAD a été utilisé pour poser un diagnostic des risques qui impactent l'échantillon d'entreprises publiques dont les données étaient disponibles. Cette approche devrait permettre aux autorités d'adopter une approche davantage analytique que descriptive dans l'élaboration du rapport annuel sur le portefeuille de l'Etat.

- Réorganisation et modernisation de la direction générale du budget. Un cadre modernisé a été établi pour la direction générale du budget pour la préparer à assumer efficacement un rôle plus stratégique qu'opérationnel en vue de faire face aux mutations promues par le nouveau cadre de gestion des finances publiques en ligne avec les directives portant cadre harmonisé de gestion des finances publiques en zone CEMAC.
- Les activités initialement prévues dans les domaines de comptabilité publique et de gestion de la Trésorerie au titre de l'année fiscale 2022 ont été reportées. Les autorités souhaitent qu'elles soient menées sur site.

### Statistiques des finances publiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Elaboration des TOFE format Directive du TOFE CEMAC, pour l'exercice 2020 (base annuelle).

### Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Un nouvel ensemble de données a été établi et/ou diffusé en interne et/ou auprès du public.

- Extension du champ des comptes nationaux par la mise en place des comptes financiers élaborés selon le SCN 2008 et conformes à l'année de base 2016 et changement de l'année de base des comptes nationaux.

Résultat escompté : Un nouvel ensemble de données a été établi et/ou diffusé en interne et/ou auprès du public.

- L'activité sur le renforcement de la cohérence des comptes annuels rebasés et les comptes trimestriels a été reportée compte tenu des contraintes de voyage des experts.

### PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 au Cameroun contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

#### Administration douanière

- Appui à la mise en place des plans et des outils du contrôle de la valeur en douane.

#### Administration fiscale

- Soutien à la modernisation de la collecte des impôts et taxes.
- Appui à la maîtrise des risques institutionnels dans le cadre de la transformation numérique de la direction générale des impôts.

#### Gestion des finances publiques

- Organisation d'un cours personnalisé sur l'analyse de la politique budgétaire.
- Poursuite de l'appui dans le suivi de l'identification des risques budgétaires.

- Allocations budgétaires pour les objectifs de développement durable (ODD 3, 4, 5, 6, 7, 9).
- Poursuite de l'appui à l'implémentation du plan d'engagement dans VECTIS.
- Développement de la classification fonctionnelle dans le budget 2023.
- Appui à la mise en place d'un dialogue entre VECTIS et ASTER.
- Appui à l'actualisation du plan d'engagement pour le budget 2023.
- Appui à la transposition de la directive CEMAC sur la comptabilité des matières.
- Renforcement de la gestion de la trésorerie et mise en œuvre du compte unique du trésor.
- Appui à la mise en place d'un compte séquestre pour le remboursement des crédits de TVA.

#### Statistiques des finances publiques

- Elaboration du TOFE de l'exercice 2021 et lancement du chantier d'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.

#### Statistiques macroéconomiques

- Appui aux travaux sur les comptes nationaux et aux travaux sur les comptes sectoriels.

## RÉUSSITE REMARQUABLE 2. EXPÉRIMENTATION DE LA BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE AU CAMEROUN

**CONTEXTE :** Après avoir assisté en mars 2021, les autorités camerounaises à identifier les points d'entrée de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dans le processus budgétaire, AFC appuie le pays dans la production d'un document budgétaire sensible au genre.



Cameroun

**Domaine d'intervention :**

Préparation du budget

**Date de mise en œuvre:**

Septembre 2021

<b>Objectif de l'appui</b>	Promouvoir la réduction des inégalités basées sur le genre dans la pratique budgétaire.
<b>Rôle d'AFC dans l'appui</b>	AFC a accompagné l'engagement des autorités à introduire la budgétisation sensible au genre en développant une approche vertueuse d'identification des points d'entrée et de co-construction des outils pour asseoir la sensibilité genre dans le processus budgétaire.
<b>Principaux résultats obtenus</b>	Les autorités camerounaises ont produit leur premier document budgétaire sensible au genre pour le budget 2022.
<b>Impact du projet</b>	Les autorités disposent désormais d'un outil de dialogue avec le Parlement et les citoyens pour inscrire le budget de l'Etat dans la lutte contre les inégalités basées sur le genre. L'approche genre dans les projets de budget des ministères est devenu une des priorités dans les conférences annuelles de budgétisation.
<b>Facteurs de succès</b>	AFC a développé une approche en trois temps successifs : (i) diagnostic et identification des points d'entrée de la BSG, (ii) organisation d'un atelier de co-construction des outils et (iii) expérimentation des outils dans le cadre du processus d'élaboration du budget. Une forte orientation de la circulaire budgétaire du Chef de l'Etat et une implication des ministères expérimentaux autour des cadres de la direction générale du budget, du ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, et du ministère de la promotion de la femme et de la famille. Cette activité a bénéficié d'une coordination renforcée avec ONU-Femmes, la GIZ et la société civile.
<b>Leçons apprises</b>	Il est important d'obtenir l'adhésion des autorités et leur engagement pour mener à bien une réforme aussi transversale.





# REPUBLIQUE DU CONGO

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 en République du Congo ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

Résultat escompté : Les contrôles effectués pendant la procédure de dédouanement assurent une meilleure exactitude des déclarations.

- Appui à la création d'une task force ad hoc pour identifier les déclarations non apurées des différents régimes suspensifs.

### Administration fiscale

Résultat escompté : Les lois fiscales et douanières sont modernisées, simplifiées et sont en phase avec les normes régionales et internationales.

- Proposition d'un projet de modernisation des dispositions de procédures de contrôle et de recouvrement.

### Gestion des finances publiques

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Renforcement de la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en œuvre et maintenir les réformes de la gestion des finances publiques.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Renforcement du modèle de prévision macroéconomique et budgétaire (PREMA-Congo).
- Révision des méthodologies de quantification des risques budgétaires, adaptation du projet de canevas régional harmonisé du rapport annuel sur les risques budgétaires et élaboration d'une

feuille de route pour la collecte des informations et l'élaboration de la première mouture du rapport annuel sur les risques budgétaires.

- Appui à la budgétisation des investissements publics en autorisation d'engagement (AE) et crédit de paiement (CP) dans le cadre de l'élaboration du budget 2023. Les capacités des cadres du ministère des finances et du ministère de la planification ainsi que des directeurs des études et planification des ministères expérimentaux ont été renforcées dans la budgétisation des investissements en AE-CP. Les maquettes appropriées des projets d'investissement ont été établies et revues en vue de la préparation du budget 2023.
- Participation à l'actualisation de la stratégie des finances publiques en collaboration avec le département des finances publiques du FMI. Les autorités disposent d'une stratégie de réforme des finances publiques revue et à laquelle est désormais adossé un plan d'action qui servira de vecteur au pilotage des réformes pour les prochaines années.

- Mise en place d'un projet de décret portant réorganisation de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) et charte organisationnelle.

### Statistiques des finances publiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Production du TOFE annuel base MSFP 2014 pour l'exercice 2020 et mise à jour des TOFEs incomplets pour 2017, 2018 et 2019.

### Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Un nouvel ensemble de données a été établi et/ou diffusé en interne et/ou auprès du public.

- Appui à l'INS dans l'élaboration des Comptes Nationaux Annuels (CNA) de 2020 avec un accent particulier sur l'utilisation de la nouvelle série des indices des prix à la consommation.

## PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 en République du Congo contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Développement de procédures opérationnelles standards pour les exonérations et les régimes suspensifs.

### Administration fiscale

- Poursuite de la modernisation des procédures fiscales.

### Gestion des finances publiques

- Poursuite de l'appui au suivi et à la gestion des risques budgétaires.
- Poursuite du développement du modèle de prévision macroéconomique.

- Renforcer la gestion des investissements publics : codification des projets d'investissement.
- Améliorer la prévisibilité de l'exécution des dépenses publiques
- Accompagner la transposition de la directive CEMAC sur la comptabilité des matières.
- Appuyer l'élaboration d'une cartographie des risques comptables.

### Statistiques des finances publiques

- Formation des cadres en charge du TOFE sur la procédure d'élaboration du TOFE format MSFP 2014 du sous-secteur de la sécurité sociale et la consolidation des données statistiques des collectivités locales dans l'ensemble des administrations publiques.

### Statistiques macroéconomiques

- Appui aux comptes nationaux annuels et aux comptes nationaux trimestriels.

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 au Gabon ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Administration fiscale**

Résultat escompté : Une plus grande proportion de contribuables remplit leurs obligations de déclaration et de paiement comme l'exige la loi

- Participation à l'évaluation des performances de la Direction Générale des Impôts dans la mise en œuvre des actions de réforme et de mobilisation des recettes et appui à l'actualisation de la stratégie de réformes.

**Gestion des finances publiques**

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Renforcement de la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en œuvre et maintenir les réformes de la gestion des finances publiques.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Révision des méthodologies de quantification des risques budgétaires, adaptation du projet de canevas régional harmonisé du rapport annuel sur les risques budgétaires et benchmarking avec les risques retenus par les équipes du FMI et les risques simulés dans le cadre du Cadrage Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et de l'Analyse de Viabilité de la Dette.
- Adoption du cahier des charges fonctionnel pour développer des fonctionnalités permettant l'élaboration et l'exécution des plans d'engagement dans VECTIS. Un cahier des charges fonctionnel a été adopté au niveau technique et une feuille de route pour son exécution a été établie. De même, un projet d'arrêté organisant, au sein de la

Direction de suivi de l'exécution et de la régulation budgétaire, une unité en charge de l'élaboration du plan d'engagement a été élaboré.

- Elaboration de référentiels complémentaires au cadre légal et réglementaire (neuf projets d'instructions comptables et un guide de fonctionnement des comptes de l'Etat, après la revue qualité du plan comptable de l'Etat et son alignement avec la nomenclature budgétaire de l'Etat) couvrant l'ensemble des cycles comptables en vue d'accompagner le développement de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale et son informatisation.
- Elaboration et validation au niveau technique du projet de décret sur la comptabilité des matières transposant en droit national de la directive pertinente de la CEMAC. Elaboré en amont par les experts du Gabon, ce projet décret a été enrichi sur la base des discussions au cours de l'atelier organisé avec les cadres gabonais, des leçons d'expérience échangées avec les pairs du Cameroun, moyennant des aménagements contextuels propres à l'écosystème institutionnel gabonais et à la revue de qualité des experts conduisant de la mission.

## Statistiques des finances publiques

Résultat escompté : Renforcement des moyens humains par la formation, en particulier à l'élaboration de données sources et aux méthodes pour les compiler (DQAF 0.2)

- Formation des cadres de l'administration gabonaise sur les techniques et les procédures d'élaboration du TOFE au cours d'un atelier national.

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- L'élaboration de la situation des opérations (TOFE) de l'administration centrale budgétaire à partir du TOFE base MSFP 1986 pour l'exercice 2020.
- L'établissement de tableaux de correspondance entre les situations d'exécution budgétaire des collectivités locales et les classifications du MSFP 2014, ainsi que l'élaboration de la situation des opérations financières de l'Etat (TOFE) des collectivités locales sur la période 2018 à 2020.
- La production d'une situation des opérations consolidée entre l'administration centrale budgétaire et les collectivités locales sur la période 2018 à 2020.

## Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Un nouvel ensemble de données a été établi et/ou diffusé en interne et/ou auprès du public.

- Appui aux préparatifs des travaux d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conformes au SCN 2008 notamment la revue des nomenclatures et la formation des cadres. L'appui de l'AFC dans le

domaine de la comptabilité s'est focalisé sur le rattrapage des retards dans la production des comptes nationaux annuels (CNA) et les travaux préparatoires pour la mise en place d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conforme au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). La mise en place de la série contemporaine est nécessaire pour la prise des décisions économiques et le bon fonctionnement des modèles de prévisions macroéconomiques qui doivent se reposer sur des données de CNA à jour sur le passé, afin de limiter les erreurs de prévision.

## PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 au Gabon contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Appui à la vérification de l'application des taux de droits et taxes conformément à la législation en vigueur.

### Administration fiscale

- Définition des méthodologies d'évaluation des arriérés d'impôts et la mise en place d'indicateurs clés de performance.
- Renforcement de la collaboration douanes et impôts.
- Révision du cadre juridique relatif à l'utilisation de la taxe mobile.
- Appui conjoint avec PFM sur l'optimisation du compte séquestre de remboursement de crédit de TVA.

## Gestion des finances publiques

- Poursuite de l'appui dans le suivi de l'identification des risques budgétaires.
- Allocations budgétaires pour les objectifs de développement durable (ODD 3, 4, 5, 6, 7, 9).
- Poursuite de l'appui à l'implémentation du plan d'engagement dans VECTIS.
- Développement de la classification fonctionnelle dans le budget 2023.
- Appui à la mise en place d'un dialogue entre VECTIS et ASTER.
- Appui à l'actualisation du plan d'engagement pour le budget 2023.
- Appui à la transposition de la directive CEMAC sur la comptabilité des matières.
- Renforcement de la gestion de la trésorerie et mise en œuvre du compte unique du trésor.
- Appui à la mise en place d'un compte séquestre pour le remboursement des crédits de TVA.

## Statistiques des finances publiques

- Mise à jour des SFP pour l'exercice 2021 et poursuite du chantier de l'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.

## Statistiques macroéconomiques

- Appui au renforcement de la cohérence des comptes annuels rebasés et les comptes trimestriels.

**RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022**

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 en Guinée équatoriale ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Gestion des finances publiques**

Résultat escompté : Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Revue de la qualité des projets de textes de transposition en droit national des directives de la CEMAC et appui à la définition des dépenses sociales.
- L'activité relative à l'élaboration du plan comptable détaillé de l'Etat et mise en cohérence avec la NBE est reportée. Elle est suspendue à l'adoption des textes réglementaires internalisant les directives de la CEMAC.

**Statistiques des finances publiques**

Résultats escomptés : Renforcement des moyens humains par la formation, en particulier à l'élaboration de données sources et aux méthodes pour les compiler (DQAF 0.2).

Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Elaboration du TOFE de 2020 et appui à l'extension du champ de couverture des statistiques des finances publiques,
- Formation des nouveaux membres de la Commission TOFE sur la méthodologie du MSFP 2014, et mise à jour des tableaux de passage au MSFP 2014 pour tous les sous-secteurs du secteur public, en vue de l'extension du champ des statistiques des finances publiques.

**Statistiques macroéconomiques**

Résultat escompté : Il existe suffisamment de données sources pour l'établissement des comptes nationaux (DQAF 3.1)

- Mise en place de la première série des comptes nationaux trimestriels pour la période 2016 (trimestre 1) - 2021 (trimestre 2).

**PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023**

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 en Guinée équatoriale contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Administration douanière**

- Appui au renforcement du contrôle de la valeur en douane.

**Administration fiscale**

- Appui à la programmation et conduite des contrôles fiscaux.

**Gestion des finances publiques**

- Développement des dispositifs de cadrage budgétaire à moyen terme.

- Diagnostic des fonctions essentielles de la gestion des finances publiques et identification des besoins en assistance technique.
- Amélioration de la procédure de préparation du budget.
- Poursuite de l'implémentation des directives CEMAC et de la définition des dépenses sociales.
- Mise en cohérence du PCE et de la NBE.

- Elaboration du plan comptable détaillé de l'Etat et mise en cohérence avec la nomenclature budgétaire.

#### **Statistiques des finances publiques**

- Mise à jour des statistiques de 2020 à 2021 et poursuite du chantier d'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.
- Mise à jour des statistiques de la dette du secteur public selon le Guide aux utilisateurs de 2013.

#### **Statistiques macroéconomiques**

- Appui aux comptes nationaux trimestriels et au passage au système de comptabilité nationale 2008 avec changement d'année de base.

**RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022**

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 en République Centrafricaine ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Administration douanière**

Résultat escompté : Les contrôles effectués pendant la procédure de dédouanement assurent une meilleure exactitude des déclarations.

- Evaluation du dispositif développé pour l'encadrement de l'évaluation en douane.

**Administration fiscale**

Résultat escompté : Une plus grande proportion de contribuables remplit leurs obligations de déclaration comme l'exige la loi.

- Identification des points critiques à régler pour le déploiement de la plateforme de déclaration et de paiement électronique SETI ciblant les grands contribuables.

**Gestion des finances publiques**

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Renforcement de la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en oeuvre et maintenir les réformes de la gestion des finances publiques.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Elaboration du cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) pour les années 2022-2024 à partir des données disponibles.
- Révision et renforcement du modèle de prévision macroéconomique utilisé par le Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire.

- Révision des méthodologies de quantification des risques budgétaires et adaptation du projet de canevas régional harmonisé du rapport annuel sur les risques budgétaires.
- Participation à une mission de l'Institut de développement des capacités (ICD) sur la programmation et la politique financière (FPP).
- Diagnostic des macro-processus sur l'exécution du budget et la reddition des comptes. Un diagnostic approfondi a été réalisé et a débouché à l'établissement d'une feuille de route pour renforcer les fondamentaux en matière d'exécution et du contrôle de l'exécution des dépenses publiques et préparer la bascule progressive en mode budget de programme.
- Mise à jour du guide de fonctionnement des comptes de l'Etat, après la revue qualité du plan comptable de l'Etat et son alignement avec la nomenclature budgétaire de l'Etat.

- Appui à l'optimisation de la mise en œuvre du compte unique du Trésor et revue qualité d'un projet de convention relative au fonctionnement du CUT, cohérente avec le guide CEMAC sur la gestion de trésorerie et le CUT est disponible.

### Statistiques des finances publiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Construction d'une nouvelle table de passage de production du TOFE selon MSFP 1986, et production du TOFE base MSFP 2014 pour l'exercice 2020.

### Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Un nouvel ensemble de données a été établi et/ou diffusé en interne et/ou auprès du public.

- Amélioration de l'outil de compilation des comptes par la prise en compte des données des sources administratives dans le processus d'élaboration des Comptes Nationaux Annuels (CNA) de bonne qualité.

### PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 en République Centrafricaine contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Support à l'optimisation du processus d'importation douanier (Douala, Beloko, Bangui).
- Suivi de l'implémentation du processus d'évaluation en douane et de l'automatisation de la procédure d'évaluation en douane.

### Administration fiscale

- Evaluation de la mise en œuvre des mesures de réformes et identification des priorités en matière renforcement des capacités de l'administration fiscale.
- Support à la redynamisation de la coopération douanes et impôts.

### Gestion des finances publiques

- Participation à trois missions de l'Institut de développement des capacités (ICD) sur la programmation et la politique financière (FPP).
- Participation à deux activités sur les passifs implicites des entreprises publiques et les garanties sous financement DMF et conjointement avec le département des finances publiques du FMI.
- Renforcement des fonctionnalités du modèle de cadrage macroéconomique MQC-RCA et poursuite du renforcement du CBMT/CDMT (Cadre budgétaire à moyen terme/Cadre des dépenses à moyen terme).
- Appui au développement des outils de supervision des entreprises publiques.

- Renforcement du contrôle de l'exécution du budget (revue du texte portant attributions de la direction du contrôle financier et élaboration du manuel du contrôle financier).

- Améliorer la budgétisation des investissements publics en Autorisation d'engagement/ crédit de paiement (AE-CP).

- Appui à l'élaboration d'une charte de réorganisation de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP).

- Amélioration de la gestion de la trésorerie et du compte unique du trésor.

### Statistiques des finances publiques

- Mise à jour des statistiques de 2021 et lancement du chantier d'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.

### Statistiques macroéconomiques

- Poursuite de l'appui au passage au SCN 2008 avec changement d'année de base.



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 en République Démocratique du Congo ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

Résultat escompté : L'audit et les autres programmes de vérification garantissent plus efficacement l'exactitude des rapports.

- Amélioration du ciblage/contrôle des marchandises représentant des risques particuliers (sous-évaluation, TVA, fraude).

### Gestion des finances publiques

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Renforcement de la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en œuvre et maintenir les réformes de la gestion des finances publiques.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- La stratégie de réformes des finances publiques a été actualisée et un plan d'action prioritaire glissant dans le moyen terme sur un horizon de 7 années a été établi. A la suite d'une mission conjointe FAD-AFC, les autorités disposent d'un plan stratégique de réforme de la gestion des finances publiques actualisé et renforcé pour la période 2022-2028 adossé à un plan d'action prioritaire triennal glissant.
- La gestion des investissements publics a été évaluée et un plan d'action pour en améliorer l'efficacité a été établi. A la suite d'une mission conjointe FAD-AFC sur l'évaluation de la gestion des investissements publics

selon la méthodologie PIMA<sup>8</sup>, les autorités disposent d'un plan d'action global pour améliorer l'efficacité des investissements publics.

- La revue de la qualité des manuels de procédures comptables est reportée en attendant l'adoption d'un projet de décret portant création d'une direction générale en charge de la comptabilité publique.

### Statistiques des finances publiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Poursuite des travaux de mise à jour des statistiques des finances publiques en élaborant les TOFEs de 2019 et 2020.

### Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Un nouvel ensemble de données a été établi et/ou diffusé en interne et/ou auprès du public (Réussite remarquable 3).

<sup>8</sup> [Public Investment Management Assessment - Evaluation de la gestion des investissements publics](#)

## Régulation et supervision bancaires

Résultat escompté : Mise en œuvre de la supervision basée sur les risques.

- Formation des superviseurs bancaires au contrôle sur place du risque informatique dans le secteur bancaire, sur base d'un guide méthodologique développé par AFRITAC centre au cours de la mission de février 2021.

Résultat escompté : Mise en œuvre de la norme IFRS 9 et d'une meilleure évaluation du profil de risque de crédit des établissements de crédits.

- Revue de l'Instruction 16 sur la classification des actifs et leur provisionnement, afin de l'aligner sur la norme comptable IFRS 9 et organisation d'une formation sur la norme comptable IFRS 9 et le modèle de provisionnement des pertes attendues.

## PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 en République Démocratique du Congo contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Appui à la maîtrise des exonérations et des régimes suspensifs.
- Appui à la planification et à la mise en œuvre de la réforme douanière.

### Administration fiscale

- Développement d'un plan d'amélioration du civisme fiscal des moyens contribuables.

## Gestion des finances publiques

- Mise à niveau du modèle de prévisions macrobudgétaires.
- Poursuite de l'identification et du suivi des risques budgétaires.
- Révision du modèle de prévision des recettes issues des ressources naturelles.
- Organisation d'un atelier pour les parlementaires sur les enjeux de la crédibilité du budget.
- Mise en œuvre des recommandations du PIMA : encadrer par un texte de haut niveau la gestion des investissements publics tout le long du cycle des projets.
- Renforcement de la gestion des arriérés sur les dépenses et proposer les axes d'une stratégie d'apurement.
- Appui méthodologique à l'élaboration du rapport sur la performance du portefeuille de l'Etat et des établissements publics comme annexe au projet de loi de finances.
- Revue qualité des programmes budgétaires, projets annuels de performance et rapports annuels de performance des ministères.
- Appui à la mise en place d'un cadre réglementaire délimitant le périmètre et la structure du compte unique du trésor.
- Appui à la production de la nomenclature des comptes du plan comptable de l'Etat.
- Appui à la production d'un guide de fonctionnement des comptes de l'Etat.

- Revue de la qualité des projets de décrets portant manuels des procédures de comptabilisation des recettes et des dépenses - Phase 1.

## Statistiques des finances publiques

- Mise à jour des statistiques de 2021 et lancement du chantier d'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.

## Statistiques macroéconomiques


- Atelier sur l'élaboration des comptes nationaux annuels et des comptes nationaux trimestriels.
- Atelier sur le passage au SCN 2008 avec changement d'année de base.

## Régulation et supervision bancaires

- Développement d'une méthodologie de contrôle sur place du risque de crédit (y compris la revue de la classification des dossiers de crédit et du caractère adéquat des provisions y relatives).
- Assistance méthodologique pour la réalisation d'une inspection pilote portant sur l'évaluation du risque de crédit, y compris l'examen des dossiers de crédit pour s'assurer de leur classification et de leur provisionnement.
- Assistance méthodologique pour la réalisation d'une inspection pilote portant sur l'évaluation des risques informatiques.
- Élaboration d'un canevas de rapport sur le contrôle interne et sur la gestion des risques, exploitation des données qualitatives au niveau de l'évaluation du profil de risques et de la notation des établissements de crédit et élaboration d'un projet de réglementation sur les transactions avec les parties liées.

## RÉUSSITE REMARQUABLE 3. PUBLICATION D'UNE NOUVELLE SÉRIE DE COMPTES NATIONAUX ANNUELS EN RDC

**CONTEXTE :** Les interventions d'AFRITAC Centre ont permis l'Institut National de la Statistique de reprendre la production des comptes nationaux annuels et de publier la série 2005-2019 des comptes nationaux après plus de dix ans sans publication.

 <p>République Démocratique du Congo</p>	<p><b>Domaine d'intervention :</b> Statistiques macroéconomiques</p> <p><b>Date de mise en œuvre:</b> 2018-2021</p>
<b>Objectif de l'appui</b>	Mise à la disposition du public de la nouvelle série des comptes nationaux annuels pour la période 2005-2019 selon le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993).
<b>Rôle d'AFC dans l'appui</b>	Les appuis techniques des experts de l'AFC ont permis de renforcer la capacité des cadres de l'INS afin de renouer avec la production et la publication des comptes nationaux annuel.
<b>Principaux résultats obtenus</b>	La mise en place et la mise à la disposition du public de la nouvelle série des comptes nationaux annuels en mars 2022. Jusque-là, les estimations fournies pour le pays reposaient sur des modèles de prévision et d'estimation du taux de croissance. Ce qui limitait la portée de ces modèles qui doivent plutôt se reposer sur les séries antérieures des comptes nationaux annuels afin de projeter la situation macroéconomique future.
<b>Impact du projet</b>	En apportant de nouvelles données plus consistantes avec la réalité économique, cette série des comptes nationaux va améliorer le dispositif de cadrage et de prévision macroéconomique, ce qui améliore l'analyse, la prise de décision et la surveillance économique. Cette publication marque aussi la fin de la phase de rattrapage des retards dans la production des comptes nationaux et le début de la phase d'amélioration de la couverture des comptes nationaux par la mise en place d'une nouvelle année de base et la migration au SCN 2008. La publication est disponible sur le site de l'INS : <a href="http://ins.cd/2022/03/31/rdc-comptes-nationaux-2005-2019/">http://ins.cd/2022/03/31/rdc-comptes-nationaux-2005-2019/</a> .
<b>Facteurs de succès</b>	Forte mobilisation de l'équipe de l'INS et la disponibilité de l'expertise d'AFRITAC Centre.
<b>Leçons apprises</b>	Bonne coordination des activités de collecte et des analyses réalisées par l'équipe de l'INS avec l'appui d'AFRITAC Centre.



# SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 en République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Gestion des finances publiques

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Renforcement de la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en œuvre et maintenir les réformes de la gestion des finances publiques.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Poursuite du développement du modèle de prévision macroéconomique pour les travaux de l'Unité Macrobudgétaire.
- Appui à l'identification, le suivi et la gestion des risques budgétaires par l'organisation d'un atelier national.
- Renforcement du fonctionnement de l'Unité Macrobudgétaire.
- La méthodologie d'élaboration du plan d'engagement est disséminée et les points d'entrée dans le système d'information budgétaire SAFE-e sont identifiés pour développer les fonctionnalités d'élaboration des plans d'engagement.
- L'appui à l'élaboration d'un plan comptable de l'Etat est reporté en attendant la mise en place d'un cadre légal et réglementaire de gestion des finances publiques.
- Mise à jour des statistiques des finances publiques jusqu'en 2020 (administration centrale budgétaire) et extension de la couverture au reste des sous-secteurs des administrations publiques (avant-projets de TOFEs pour les extrabudgétaires, la sécurité sociale et les districts).

### Statistiques des finances publiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

### Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Appui à l'Institut National de la Statistique dans la finalisation de la documentation des travaux et la publication des résultats de la réconciliation du PIB selon les approches de production et de dépense en utilisant la base 2008.

### Régulation et supervision bancaires

Résultat escompté : Alignement du cadre réglementaire sur les normes internationales (cadre de Bale).

- Deux missions portant sur le renforcement du cadre réglementaire relatif aux attentes prudentielles en matière de gestion du risque de crédit étaient prévues au

programme de travail de l'année fiscale 2022. Les deux missions ont été réalisées par la Banque Mondiale sans qu'AFRITAC centre n'en soit informé au préalable par la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe.

## PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 en République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Elaboration d'un plan d'action de gestion des risques douaniers.
- Renforcement des procédures d'évaluation en douane.

### Administration fiscale

- Evaluation de la mise en œuvre des mesures de réformes et identification des priorités en matière de renforcement des capacités de l'administration fiscale.

### Gestion des finances publiques

- Élaboration d'un modèle de prévision budgétaire infra-annuel.
- Poursuite de l'opérationnalisation de l'Unité macrobudgétaire par l'ancrage des travaux au processus budgétaire.
- Poursuite des travaux de développement des fonctionnalités pour l'élaboration du plan d'engagement dans le système d'information budgétaire SAFE-e.
- Appui à l'actualisation du plan d'engagement du budget 2023.
- Revue des macro-processus d'élaboration du budget.
- Appui à l'élaboration d'un plan comptable de l'Etat si le cadre juridique et réglementaire de la gestion des finances publiques (GFP) est mis en place.

### Statistiques des finances publiques

- Mise à jour des SFP pour l'exercice 2021 et poursuite du chantier de l'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques.

- Mise à jour des statistiques de la dette du secteur public selon le Guide aux utilisateurs de 2013.

### Statistiques macroéconomiques

- Appui à l'élaboration des comptes nationaux annuels.
- Atelier sur les techniques d'élaboration des comptes nationaux annuels et des comptes nationaux trimestriels.

### Régulation et supervision bancaires

- La Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe n'a pas exprimée de besoins en matière d'activités d'assistance technique d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2023. Afin de satisfaire une demande urgente et importante qui serait exprimée en cours d'année fiscale, une activité de réserve (*placeholder*) a été prévue au niveau du programme de travail 2023. Le thème et la nature de l'activité sera fonction des besoins, éventuels, exprimés par la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe.

**RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022**

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 au Tchad ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

**Gestion des finances publiques**

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Renforcement de la capacité du ministère des Finances à planifier, mettre en œuvre et maintenir les réformes de la gestion des finances publiques.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Amélioration du cadre technique et opérationnel du modèle de prévision macrobudgétaire SIGNET.
- Formations sur la programmation et les politiques financières avec le département de développement des capacités du FMI.
- Révision de la stratégie de réformes des finances publiques avec le département des finances publiques du FMI.
- Formations sur l'outil de projection de la dynamique de la dette (DDT) avec le département de développement des capacités du FMI.
- Appui méthodologique pour l'élaboration du rapport annuel sur les risques budgétaires.
- Formation des cadres sur les méthodologies de quantification de quelques risques budgétaires, adaptation au canevas harmonisé régional du rapport sur les risques budgétaires et benchmarking avec les risques retenus par les équipes du FMI et les risques simulés dans le cadre du CBMT et de l'Analyse de viabilité de la dette (AVD).
- Formation virtuelle à des fonctionnaires travaillant sur les questions de la dette au ministère des Finances, au ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement et à la banque centrale régionale (BEAC).
- Les projets loi portant respectivement statut général des établissements publics, gouvernance des entreprises publiques et gouvernance des autorités administratives indépendantes sont validés au plan technique et adoptés par le Gouvernement.
- Appui à la conception des états financiers.
- Appui à la définition de règles de gestion permettant l'intégration des états financiers et autres restitutions dans le nouveau système d'information de gestion des finances publiques en cours de développement.

**Statistiques des finances publiques**

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Appui à la compilation du TOFE couvrant l'Administration Centrale Budgétaire (ACB) pour 2020.

### Statistiques macroéconomiques

Résultat escompté : Une nouvelle série de données a été établie et/ou diffusée en interne et/ou publiquement.

- Appui à l'INSEED dans la revue des données sources et les méthodologies utilisées dans les travaux de changement d'année de base des comptes nationaux, et la migration au SCN 2008.

### PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 au Tchad contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Suivi et contrôle des exonérations et des régimes suspensifs via Asycuda.

### Administration fiscale

- Appui à l'amélioration et à la maîtrise de la discipline fiscale des moyennes entreprises.

### Gestion des finances publiques

- Participation à la mission du siège sur l'évaluation PIMA et C-PIMA<sup>9</sup>.
- Poursuite du renforcement du modèle macrobudgétaire.
- Appui à l'implémentation de la directive CEMAC sur la comptabilité-matières.
- Appui à la surveillance des entités et entreprises publiques.
- Appui à la budgétisation des investissements publics en AE-CP.
- Appui au renforcement de la prévisibilité de l'exécution des dépenses publiques.
- Elaboration d'un référentiel de gouvernance du contrôle interne comptable de l'Etat.
- Poursuite des travaux de fiabilisation de la gestion de trésorerie.

### Statistiques des finances publiques

- Revue et validation de la série de TOFEs de 2017 à 2020 - Elaboration du TOFE de 2021.
- Lancement du chantier d'extension aux autres sous-secteurs des administrations publiques et Mise à jour des statistiques de la dette du secteur public selon le Guide aux utilisateurs de 2013.

### Statistiques macroéconomiques

- Appui aux travaux de rebasage du PIB et de backcasting.

<sup>9</sup> *Climate-Public Investment Management Assessment* : Evaluation de la gestion des investissements publics dans le domaine climatique.

# CEMAC – COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 auprès de la CEMAC ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

Résultat escompté : Lois fiscales et douanières modernisées, simplifiées et mieux alignées.

- Appui à la rédaction des textes d'application du nouveau Code des Douanes révisé - Projet de texte sur le traitement de la déclaration en douane.

### Administration fiscale

Résultat escompté : Les lois fiscales et douanières sont modernisées, simplifiées et sont en phase avec les normes régionales et internationales.

- Rédaction d'un projet de code régional des procédures fiscales, d'un questionnaire pour mener la première enquête régionale et d'un calendrier pour activer l'Observatoire de la mise en œuvre de la législation douanière et fiscale partir de début 2022.

### Gestion des finances publiques

Résultats escomptés : Amélioration de la crédibilité d'un cadre macrobudgétaire à moyen terme qui soutient la préparation du budget.

Amélioration de l'analyse et de la présentation des risques macroéconomiques.

Amélioration de l'exhaustivité, de la fréquence et de la qualité des rapports budgétaires.

Publication d'un budget annuel plus exhaustif et plus unifié.

- Un guide pratique de mise en œuvre du CICE dans le contexte du passage à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale est élaboré et validé.
- Un guide régional sur le bilan d'ouverture est élaboré et validé.
- Un guide inter-régional sur la gestion de la trésorerie et la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (CUT) à la Banque centrale est élaboré et validé.

- Un guide sur la déconcentration de l'ordonnancement et la délocalisation du contrôle financier est élaboré et validé.
- Un projet de guide d'identification, de suivi, de gestion et de reporting des risques budgétaires est élaboré.
- Un projet de guide sur le contrôle interne budgétaire est élaboré.
- Un projet de guide sur le rapport et le canevas-type pour le reporting des dépenses en cas de catastrophe de grande envergure : cas des fonds mobilisés dans le cadre de la riposte à la pandémie du COVID-19 en zone CEMAC est élaboré.
- Appuis aux travaux sur la conjoncture et la prévision dans les pays membres de AFC par AFRISTAT en collaboration avec AFRISTAT, la Commission de la CEMAC et la BEAC.
- Les capacités des cadres des pays de l'AFC, AFW et AFS sont renforcées au cours d'un séminaire inter-régional sur la gestion des investissements publics en Afrique subsaharienne francophone.



- Les capacités des cadres des pays de l'AFC et de l'AFW sont renforcées au cours d'un premier atelier inter-régional sur l'analyse des régimes fiscaux et les prévisions des recettes issues des industries extractives

## PROGRAMME DE L'ANNÉE FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 auprès de la CEMAC contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

### Administration douanière

- Renforcement des procédures aux frontières intra-CEMAC.

- Poursuite de la rédaction des textes d'application du nouveau Code des Douanes révisé - Projet de texte sur le traitement de la déclaration en douane.
- Assistance technique auprès du Comité de suivi de la CEMAC en charge de la préparation des textes d'application du nouveau code des douanes communautaire.

### Administration fiscale

- Participations aux ateliers de validation du projet de livre de procédures fiscales communautaire.

### Gestion des finances publiques

- Appuis aux travaux de suivi de la conjoncture et la prévision dans les pays membres en collaboration avec AFRISTAT, la Commission de la CEMAC et la BEAC.

- Elaboration d'un guide pour harmoniser le format des rapports périodiques sur l'exécution du budget en zone CEMAC.
- Organisation de cours régionaux sur la gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles et sur les modèles de prévision à très court terme (*Nowcasting model*).
- Organisation d'un séminaire régional sur les politiques budgétaires et le changement climatique.
- Organisation d'un séminaire inter-régional sur la budgétisation des recettes affectées.
- Appui à l'élaboration d'un guide sur la déconcentration de la fonction comptable.

## RÉUSSITE REMARQUABLE 4. AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE ET DE LA QUALITÉ DES RAPPORTS BUDGETAIRES ET COMPTABLES.

**CONTEXTE :** AFRITAC Centre s'est engagé à accompagner la mise en place d'un guide régional sur le contrôle interne de l'Etat au profit des pays membres de la CEMAC.



CEMAC

### Domaine d'intervention :

Comptabilité de l'Etat

### Date de mise en œuvre:

24-30 mai 2021

<b>Objectif de l'appui</b>	Elaboration d'un guide sur le contrôle interne comptable de l'Etat
<b>Rôle d'AFC dans l'appui</b>	Expertise pour l'élaboration du guide sur le contrôle interne comptable de l'Etat à la disposition des Etats.
<b>Principaux résultats obtenus</b>	Le guide sur le contrôle interne comptable de l'Etat a été validé par les représentants des Etats au cours de deux ateliers virtuels organisés les 21 et 23 juin 2021.
<b>Impact du projet</b>	Renforcement de la documentation relative au développement de la comptabilité en droits constatés et patrimoniales au sein des Etat membres de la CEMAC. Le guide propose une démarche méthodologique la mise en œuvre effective des directives communautaires relatives de la gestion des finances publiques.
<b>Facteurs de succès</b>	Demande des autorités adressée à la CEMAC pour soutenir la mise en œuvre des réformes comptables.
<b>Leçons apprises</b>	Cette contribution d'AFC au développement du guide a été très appréciée par les Etats.

## K

COBAC – COMMISSION  
BANCAIRE DE L'AFRIQUE  
CENTRALE

## RÉSULTATS AU 30 AVRIL 2022

Les activités de renforcement de capacité délivrées au cours de l'année fiscale 2022 auprès de la COBAC ont contribué à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

Résultat escompté : Alignement du cadre réglementaire sur les normes internationales (cadre de Bale).

- Appui au groupe de travail sur la liquidité, créé dans le cadre du projet de mise en œuvre de Bâle II/III, à aligner son projet de règlement sur le ratio de liquidité à court terme (LCR) avec le cadre de Bâle.

Résultat escompté : Alignement du cadre réglementaire sur les normes internationales (cadre de Bale).

- Appui au groupe de travail sur la liquidité, créé dans le cadre du projet de mise en œuvre de Bâle II/III, à développer le cadre réglementaire (règlement prudentiel, état de reporting) et assistance à la mise en

œuvre (réalisation de l'étude d'impact et calibrage des paramètres) du ratio structurel de liquidité à long terme (Net Stable Funding Ratio de Bale III).

PROGRAMME DE L'ANNÉE  
FISCALE 2023

Les activités de renforcement de capacités qui seront délivrées au cours de l'année fiscale 2023 auprès de la COBAC contribueront à l'atteinte des résultats énumérés dans les lignes qui suivent.

- Appui au groupe de travail Fonds propres, créé dans le cadre du projet de mise en œuvre de Bâle II/III, à réviser le texte réglementaire sur les Fonds propres.
- Appui au groupe de travail Fonds propres, créé dans le cadre du projet de mise en œuvre de Bâle II/III, à élaborer des états réglementaires des fonds propres sur base individuelle et consolidée.

- Appui au groupe de travail sur la liquidité, créé dans le cadre du projet de mise en œuvre de Bâle II/III, à finaliser la mise en œuvre des ratios LCR et NSFR après la réalisation de l'étude d'impact.
- Appui au développement du cadre réglementaire (règlement prudentiel, état de reporting) et assistance à la mise en œuvre (réalisation de l'étude d'impact et calibrage des paramètres) du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (IRRBB) et délimitation du portefeuille bancaire et du portefeuille d'investissement.

# ANNEXES

## ANNEXE 1. PERSONNEL



DIRECTEUR

**Philippe Egoume**

### CONSEILLERS RESIDENTS



ADMINISTRATION DOUANIÈRE

**Bernard Zbinden**



ADMINISTRATION FISCALE

**Hasina Rakotondrainibe**



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

**Ephrem Ghonda Makiadi**



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

**Blaise Yéhouénu**



ANALYSE ET PRÉVISIONS  
MACROÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

**Séverin Yves Kamgna**



STATISTIQUES DES  
FINANCES PUBLIQUES

**Francis Gahizi**



STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES

**Sébastien Manzi**



RÉGULATION ET  
SUPERVISION BANCAIRES

**Didier Marc Casier**



GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

**Oumar Dissou**

Notes : Le conseiller en administration douanière Bernard Zbinden a pris fonction en janvier 2022. Le budget de son domaine est partiellement financé par le fonds CCCDI.

Les activités du conseiller en gestion de la dette publique sont entièrement financées par le mécanisme DMF du FMI et de la Banque mondiale.

## ADMINISTRATION



OFFICE MANAGER

**Marie-Hélène Issembe**



CHARGÉ DE PROJETS

**Armel Houtsa**



CHARGÉ DE PROJETS (GAR)

**Brolin Mbadinga**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SENIOR

**Carine Mboumba**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SENIOR

**Merveille Okome  
Mbouyamba Widah**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

**Djena Laetitia Djembo**



ASSISTANT ADMINISTRATIF

**Gildas Loundou Mayoukou**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

**Lucie Brice**



TECHNICIEN COURSIER

**Wilfried Manguenga Manguenga**

## ANNEXE 2. ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES AU 30 AVRIL 2022

Contributeurs	Information sur l'accord			en Dollars U.S.			
	Date de signature	Monnaie <sup>1</sup>	Montant	Montant de l'accord	Contributions reçues	Contributions attendues	Futures Contributions
				(A)	(B)	(C)	(D)
Total partenaires				29,562,986	30,812,161	0	0
Allemagne	11/12/2018	EUR	2,000,000	2,270,663	2,278,820		
Allemagne	30/11/2017	EUR	3,000,000	3,556,188	3,531,300		
Banque européenne d'investissement	19/4/2018	EUR	200,000	247,555	237,180		
Chine	13/7/2018	USD	2,000,000	2,000,000	2,000,000		
Commission européenne	6/11/2020	EUR	6,000,000	6,835,923	6,823,580		
France	15/12/2020	EUR	10,000,000	12,038,311	13,236,920		
Pays-Bas	6/11/2015	EUR	1,000,000	1,087,784	1,159,562		
Suisse	18/12/2019	CHF	1,500,000	1,526,562	1,544,799		
Total pays membres				8,000,000	3,775,063	4,224,937	
Cameroun	5/12/2017	USD	2,000,000	2,000,000	937,463	1,062,537	
Gabon (Pays siège)	18/5/2018	USD	4,000,000	4,000,000	837,600	3,162,400	
République démocratique du Congo	6/4/2018	USD	2,000,000	2,000,000	2,000,000		
Total Transferts internes				2,340,438	2,340,438		
Allemagne				343	343		
Banque européenne d'investissement				1,381	1,381		
Chine				1,294,813	1,294,813		
Commission européenne				1,043,901	1,043,901		
<b>Total Partenaires, Membres et Transferts internes</b>				<b>39,903,424</b>	<b>36,927,662</b>	<b>4,224,937</b>	
FMI				2,500,000	2,500,000		
Budget révisé du programme <sup>2</sup>				39,632,547	39,632,547		
Déficit de financement <sup>3</sup>					(204,885)		

Source : FMI, Institut pour le développement des capacités.

1/ Les contributions qui ne sont pas en dollars américains sont converties en utilisant le taux de change du jour de la signature de la convention.

2/ Le budget du programme a subi une hausse en raison des économies réalisées durant les années fiscales 2020 et 2021, et du prolongement de la Phase 3.

3/ Le financement de la Phase 3 du Centre est conditionné par le décaissement des contributions des partenaires et des pays membres ayant signé des lettres d'engagement, et le versement des contributions des autres pays membres. Le déficit calculé tient compte du total des contributions reçues.

### ANNEXE 3. ETAT DES DEPENSES AU 30 AVRIL 2022

Projets	Dépenses (en Dollars U.S.)				
	Année fiscale 2018 <sup>1</sup>	Année fiscale 2019	Année fiscale 2020	Année fiscale 2021	Année fiscale 2022
Gestion des finances publiques	740,568	2,163,039	1,989,777	1,370,722	1,421,167
Administration douanière	329,479	463,529	180,566	126,298	75,814
Administration fiscale	362,231	1,081,725	678,260	222,194	222,728
Régulation et supervision bancaires	455,561	919,939	721,021	510,640	483,612
Gestion de la dette publique	296,946	669,935	364,983	160,957	
Statistiques macroéconomiques	258,760	774,696	589,442	323,173	401,027
Statistiques des finances publiques	339,482	878,696	566,927	344,995	522,481
Droit financier et fiscal	16,020	11,691			
Administration	501,937	1,270,836	1,205,946	1,034,467	1,092,516
Formation personnalisée		57,082			
Cours	107,860	318,139	104,064	92,817	108,663
Gouvernance et évaluation	131,525	257,982	78,443	35	44,616
<b>Sous-total</b>	<b>3,540,369</b>	<b>8,867,289</b>	<b>6,479,427</b>	<b>4,186,297</b>	<b>4,372,625</b>
Gestion du fonds fiduciaire	247,826	620,710	453,560	293,041	306,084
<b>Sous-total</b>	<b>3,788,195</b>	<b>9,487,999</b>	<b>6,932,987</b>	<b>4,479,338</b>	<b>4,678,709</b>
FMI	515,894	434,046	506,303	373,205	389,880
<b>Grand Total</b>	<b>4,304,089</b>	<b>9,922,045</b>	<b>7,439,290</b>	<b>4,852,543</b>	<b>5,068,589</b>

Source : FMI, Institut pour le développement des capacités.

1/ Entre le 1er novembre 2017 et le 30 avril 2018.



**AFRITAC Centre**

BP : 12916 Libreville, Gabon  
Immeuble Saint Georges  
T +(241) 11.79.33.00  
[afcweb@IMF.org](mailto:afcweb@IMF.org)  
[AFRITACcentre.org](http://AFRITACcentre.org)  
[Facebook.com/AFRITACcentre](https://www.facebook.com/AFRITACcentre)

---

**FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL**

Institut pour le développement des capacités  
Service des partenariats

700 19th Street NW  
Washington, DC 20431 USA  
T. +(1) 202.623.7636  
F. +(1) 202.623.7106  
[GlobalPartnerships@IMF.org](mailto:GlobalPartnerships@IMF.org)